

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 29 avril 2025 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)**

1 AIX-LES-BAINS	T ANCIAUX Christèle	
2 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
3 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	Pouvoir de Isabelle MOREAU JOUANNET
4 AIX-LES-BAINS	T CAMUS Gilles	Pouvoir de Marina FERRARI
5 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
6 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
7 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
8 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	
9 AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	
10 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Karine DUBOUCHET
11 AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	
12 AIX-LES-BAINS	T VIAL Jean-Marc	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
13 BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
14 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
15 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	
16 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	
17 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	
18 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
19 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
20 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
21 ENTRELACS	T GRANGE Yves	Pouvoir de Claire COCHET
22 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
23 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	Pouvoir de Chrystel TROQUIER
24 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
25 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
26 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	Pouvoir de Nicolas MERCAT
27 LE MONTCEL	T APPELL Clarence	
28 MOUXY	T PERSON Armelle	Pouvoir de José BONICI
29 ONTEX	T CARRIER Christiane	
30 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVALLE Bruno	
31 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
32 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
33 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
34 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
35 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
36 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
37 TRESSERVE	T MOULIN Annie	
38 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
39 VIONS	T ARRAGAIN Manuel	
40 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
41 VOGLANS	T BERNON Martine	
42 VOGLANS	T MERCIER Yves	

23 communes présentes

**Absents excusés :**

*Gwénaëlle LE GUELLEC CARROZ (Le Bourget-du-Lac)*

**Techniciens présents :**

ALEXANDRE Corentin  
HUGOT Amandine  
LAVASSIERE LAURENT  
NAMBOTIN Magalie  
DROMARD Benjamin

Assistante de la Direction  
Directrice Générale Adjointe des Services  
Directeur Général des Services  
Chargée des Assemblées  
Responsable Service Mobilité

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 23 avril 2025 transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 23 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 42 présents et 12 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

**Elus présents en visio-conférence (non-votants) :**

*Néant*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 16 Année : 2025

Exécutoire le : 09 MAI 2025

Publiée / Notifiée le : 09 MAI 2025

Visée le : 06 MAI 2025

### POLITIQUE DE LA VILLE

#### Contrat de Cohésion Sociale 2025-2030 de Grand Lac - Approbation

Monsieur le Président rappelle que lors de la définition de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, l'Etat a sorti le quartier prioritaire de Marlioz. Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la communauté d'agglomération est donc sortie de la politique de la ville définie par l'Etat, pour autant, les élus de Grand Lac ont souhaité poursuivre la mise en œuvre d'une politique volontariste dans la poursuite du travail engagé dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2023.

Dans un premier temps, une étude statistique et cartographique, basée sur les indicateurs utilisés par l'Etat, a permis de définir 4 quartiers d'intervention prioritaires. Ont été retenus les quartiers ayant au moins 500 habitants et 20% de taux de ménages pauvres à savoir :

Commune	Quartier prioritaire	Nombre d'habitants	Taux de ménages pauvres
Aix-les-Bains	Sierroz – Franklin Roosevelt	1 734	28,1%
Aix-les-Bains	Hauts de Marlioz	671	24,8 %
Aix-les-Bains / Tresserve	Liberté	4 273	20,2 %
Le Bourget-du-Lac	Bourget Sud	571	22,4 %

Ces quatre quartiers regroupent 7 249 habitants, soit 9,20% de la population de Grand Lac.

Grand Lac s'est ensuite appuyé sur un diagnostic des quartiers prioritaires (indicateurs et données clés) ainsi que sur une démarche partenariale, avec les partenaires socio-professionnels et les habitants des quartiers, pour élaborer le contrat de cohésion sociale.

L'ensemble de ce travail a permis d'identifier des enjeux sur les quartiers prioritaires mais également à l'échelle intercommunale. Un plan d'actions a donc été élaboré pour répondre à l'ensemble de ces enjeux :

Axe	Objectif
1 – Renforcer l'animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social entre les habitants	Objectif 1 : Conforter et soutenir la dynamique associative
	Objectif 2 : Développer une offre socio-culturelle pour tous sur le quartier Liberté
2 - Renforcer les actions de prévention, médiation, sécurité et tranquillité publique	Objectif 3 : Renforcer l'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
	Objectif 4 : Structurer l'offre de médiation
3 - Renforcer les actions à destination des publics jeunes	Objectif 5 : Renforcer l'offre à destination des jeunes, notamment les 11-17 ans
	Objectif 6 : Développer les actions à destination des étudiants
	Objectif 7 : Renforcer les liens entre les étudiants et les habitants du Bourget Sud

4 - Accompagner la réussite éducative	Objectif 8 : Poursuivre les actions de réussite éducative sur la commune d'Aix-les-Bains
	Objectif 9 : Etudier l'opportunité d'un dispositif de réussite éducative intercommunale
	Objectif 10 : Repenser l'offre d'accompagnement scolaire dans les quartiers
5 - Accompagner les habitants vers l'emploi	Objectif 11 : Favoriser l'accès à l'emploi des personnes éloignées du monde du travail
	Objectif 12 : Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
	Objectif 13 : Poursuivre la sensibilisation, la détection et l'accompagnement à l'entrepreneuriat
6 - Accompagner les habitants dans l'accès aux droits	Objectif 14 : Faciliter l'accès aux droits des habitants
	Objectif 15 : Structurer l'accompagnement et l'inclusion numérique
7 - Améliorer le cadre de vie des habitants	Objectif 16 : Accompagner la transformation urbaine des quartiers
8 - Accompagner la mobilité des habitants	Objectif 17 : Faciliter la mobilité des habitants, notamment des publics précaires
9 - Sensibiliser aux enjeux environnementaux	Objectif 18 : Favoriser la découverte du patrimoine naturel local
	Objectif 19 : Encourager une consommation plus responsable

Le contrat de cohésion sociale précise également les éléments nécessaires à sa mise en œuvre : gouvernance, modalités de financement, places des habitants, communication, suivi et évaluation.

Il contient également les engagements pris par chacun des partenaires signataires du contrat, permettant de garantir une mobilisation collective au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires ou des publics précaires : Grand Lac, les communes d'Aix-les-Bains, Le Bourget du Lac, Tresserve, l'Etat (les services de la DDT, DDETSPP, Police nationale, Gendarmerie et Préfecture), le Département de la Savoie, la CAF de la Savoie, l'OPAC de la Savoie, la Sollar, France Travail et la Mission Locale Savoie Grand Lac.

Il est proposé d'approuver le contrat de cohésion sociale annexé à la présente délibération.

---

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le contrat de cohésion sociale,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat de cohésion sociale et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 29 avril 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Délégués en exercice : 68</li><li>- Présents : 43</li><li>- Présents et représentés : 55</li><li>- Votants : 55</li><li>- Pour : 55</li><li>- Contre : 0</li><li>- Abstentions : 0</li><li>- Blancs : 0</li></ul> |
|---|

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération n.16 : Contrat de cohésion sociale 2025-2030 à Grand Lac - Approbation

---

**Date de transmission de l'acte :** 06/05/2025

**Date de réception de l'accusé de réception :** 06/05/2025

---

**Numéro de l'acte :** D5441 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20250429-D5441-DE

---

**Date de décision :** 29/04/2025

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

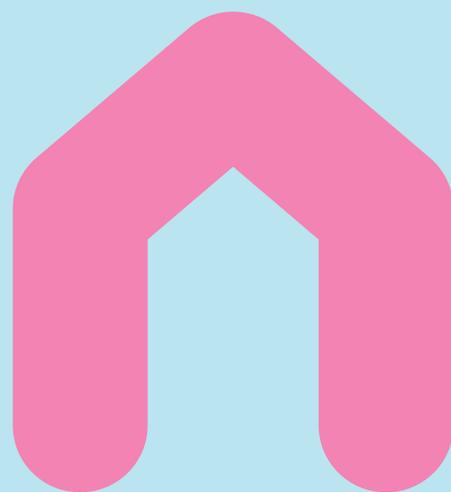
---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**  
1. Commande Publique  
1.4. Autres types de contrats  
1.4.2. Convention et avenant (document contractuel)  
1.4.2.1. Contrats de partenariat

# CONTRAT DE COHÉSION SOCIALE

2025-2030



**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# SOMMAIRE

<b>01. LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU CONTRAT DE COHÉSION SOCIALE</b>	<b>4</b>
1. Nouvelle géographie prioritaire de Grand Lac	5
2. Co-construction du Contrat de cohésion sociale	7
3. Basé sur l'évaluation du Contrat de ville 2015-2023	8
<b>02. LES PORTRAITS DE QUARTIERS</b>	<b>10</b>
1. Quartier des Hauts de Marlioz	11
2. Quartier Sierroz – Franklin Roosevelt	16
3. Quartier Liberté	21
4. Quartier Bourget Sud	26
<b>03. LES ENJEUX</b>	<b>32</b>
1. Enjeux à l'échelle des quartiers	33
2. Enjeux à l'échelle intercommunale	33
<b>04. LE PLAN D' ACTIONS</b>	<b>36</b>
<b>Axe 1 : Renforcer l'animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social entre les habitants</b>	<b>37</b>
<b>Objectif 1 :</b> Conforter et soutenir la dynamique associative	37
<b>Objectif 2 :</b> Développer une offre socio-culturelle pour tous sur le quartier Liberté	38
<b>Axe 2 : Renforcer les actions de prévention, médiation, sécurité et tranquillité publique</b>	<b>39</b>
<b>Objectif 3 :</b> Renforcer l'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	39
<b>Objectif 4 :</b> Structurer l'offre de médiation	40
<b>Axe 3 : Renforcer les actions à destination des publics jeunes</b>	<b>41</b>
<b>Objectif 5 :</b> Renforcer l'offre à destination des jeunes, notamment les 11-17 ans	41
<b>Objectif 6 :</b> Développer les actions à destination des étudiants	42
<b>Objectif 7 :</b> Renforcer les liens entre les étudiants et les habitants du Bourget Sud	43
<b>Axe 4 : Accompagner la réussite éducative</b>	<b>44</b>
<b>Objectif 8 :</b> Poursuivre les actions de réussite éducative sur la commune d'Aix-les-Bains	44
<b>Objectif 9 :</b> Étudier l'opportunité d'un dispositif de réussite éducative intercommunale	45
<b>Objectif 10 :</b> Repenser l'offre d'accompagnement scolaire dans les quartiers	46

<b>Axe 5 : Accompagner les habitants vers l'emploi</b>	47
<b>Objectif 11 :</b> Favoriser l'accès à l'emploi des personnes éloignées du monde du travail	47
<b>Objectif 12 :</b> Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes	48
<b>Objectif 13 :</b> Poursuivre la sensibilisation, la détection et l'accompagnement à l'entrepreneuriat	49
<b>Axe 6 : Accompagner les habitants dans l'accès aux droits</b>	50
<b>Objectif 14 :</b> Faciliter l'accès aux droits des habitants	50
<b>Objectif 15 :</b> Structurer l'accompagnement et l'inclusion numérique	51
<b>Axe 7 : Améliorer le cadre de vie des habitants</b>	52
<b>Objectif 16 :</b> Accompagner la transformation urbaine des quartiers	52
<b>Axe 8 : Accompagner la mobilité des habitants</b>	53
<b>Objectif 17 :</b> Faciliter la mobilité des habitants, notamment des publics précaires	53
<b>Axe 9 : Sensibiliser aux enjeux environnementaux</b>	54
<b>Objectif 18 :</b> Favoriser la découverte du patrimoine naturel local	54
<b>Objectif 19 :</b> Encourager une consommation plus responsable	55
<b>05. LE FONCTIONNEMENT DU CONTRAT DE COHÉSION SOCIALE</b>	<b>58</b>
1. Gouvernance	59
2. Modalités de financement des structures	60
3. Participation des habitants	61
4. Communication	61
5. Suivi et évaluation	62
<b>06. LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES</b>	<b>64</b>
1. Engagements de Grand Lac	65
2. Engagements de la Commune d'Aix-les-Bains	66
3. Engagements de la Commune du Bourget-du-Lac	66
4. Engagements de la Commune de Tresserve	67
5. Engagements de l'État	67
6. Engagements du Département de la Savoie	69
7. Engagements de la CAF de la Savoie	69
8. Engagements de l'OPAC Savoie	70
9. Engagements de la Sollar	70
10. Engagements de France Travail	71
11. Engagements de la Mission Locale Savoie Grand Lac	71
<b>ANNEXES</b>	<b>73</b>

# 01.

## LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU CONTRAT DE COHÉSION SOCIALE



## 1. La nouvelle géographie prioritaire de Grand Lac

Lors de la définition de sa nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, l'État n'a pas retenu de quartier sur le territoire de Grand Lac. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'agglomération est donc sortie de la politique de la ville définie par l'État.

Pour autant, les élus de Grand Lac ont souhaité poursuivre la mise en œuvre d'une politique volontariste à destination des quartiers les plus en difficulté du territoire, dans la poursuite du travail engagé avec le Contrat de Ville 2015-2023. En effet, plusieurs quartiers rencontrent toujours des dysfonctionnements urbains et sociaux importants : taux de chômage élevé, taux de pauvreté et de bas revenus importants, accès à l'emploi difficile, problèmes de mobilité...

Grand Lac a commencé par définir ses propres périmètres d'intervention pour sa nouvelle politique de cohésion sociale.

Pour cela, une étude statistique et cartographique a été menée, sur la base des indicateurs utilisés par l'État, pour définir des quartiers d'intervention prioritaires :

INDICATEURS	ÉTAT	GRAND LAC
NOMBRE D'HABITANTS	Au moins 1 000	Au moins 500
TAUX DE MÉNAGES PAUVRES <sup>1</sup>	Au moins 40 %	Au moins 20 %

Cette étude a permis de définir quatre quartiers prioritaires regroupant 7 249 habitants, soit 9,20% de la population de Grand Lac (*données INSEE : 78 824 habitants – population totale 2021*).

COMMUNE	QUARTIER PRIORITAIRE	NOMBRE D'HABITANTS	TAUX DE MÉNAGES PAUVRES
Aix-les-Bains	Sierroz – Franklin Roosevelt	1 734	28,1%
	Hauts de Marlioz	671	24,8 %
Aix-les-Bains / Tresserve	Liberté	4 273	20,2 %
Le Bourget-du-Lac	Bourget Sud	571	22,4 %

Le quartier Bourget Sud est un nouveau périmètre d'intervention qui n'était pas concerné par la politique de la ville portée précédemment par Grand Lac.

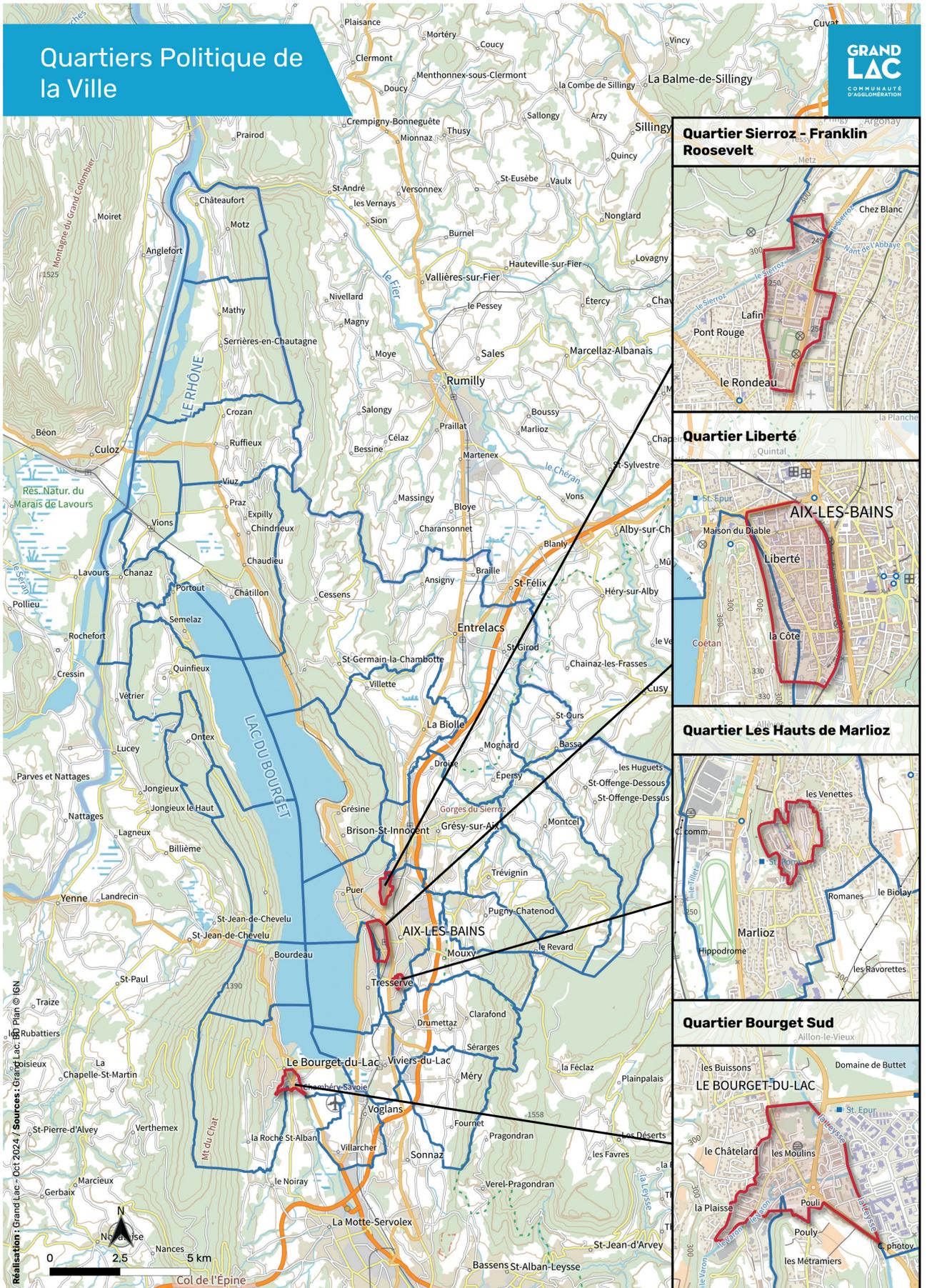
Les trois autres quartiers étaient intégrés au Contrat de Ville 2015-2023

- ▶ Quartier des Hauts de Marlioz : ancien quartier prioritaire de la politique de la ville, son périmètre a été recentré sur le cœur du quartier,
- ▶ Quartier Sierroz – Franklin Roosevelt ancien quartier en veille, son périmètre est quasiment identique à celui de la précédente programmation,
- ▶ Quartier Liberté ancien quartier en veille, son périmètre a été étendu à un ensemble de logements sociaux situé sur la commune de Tresserve (environ 130 logements).

<sup>(1)</sup> Ménage pauvre : ménage avec un niveau de vie inférieur à 60% du niveau de vie médian de la population, soit un revenu disponible de 1216€ par mois pour une personne seule et de 2554€ pour un couple avec deux enfants.

## Quartiers Politique de la Ville

**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



## 2. Co-construction du Contrat de cohésion sociale

Suite à la définition de la nouvelle géographie d'intervention, l'élaboration du contrat de cohésion sociale s'est basée sur une démarche partenariale, menée par Grand Lac, à la fois avec les partenaires socio-professionnels et les habitants des quartiers. Ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes entre avril 2024 et février 2025.

### ► La concertation avec les habitants

Dans les différentes politiques menées par Grand Lac sur les quartiers prioritaires, une place importante a toujours été donnée à la parole des habitants, notamment grâce à des actions de concertation ouvertes à tous mais aussi par l'accompagnement d'actions répondant aux besoins quotidiens de ces habitants. Lors de l'élaboration du nouveau contrat, cette dynamique s'est donc poursuivie.

L'objectif de la concertation menée était de mieux connaître les besoins et attentes des habitants des quartiers afin d'alimenter le diagnostic mais également d'identifier des pistes d'actions. Pour cela, des actions d'aller vers, sur l'espace public, ont été mises en place au plus près des habitants. De plus, les habitants ont pu également s'exprimer dans différents lieux accueillant du public dans les quartiers (mairies de quartiers, maison du projet...), où des questionnaires étaient mis à leur disposition pour recueillir leurs paroles.

Au total, plus de 200 habitants ont contribué à cette concertation (cf. annexe 1 : synthèse concertation habitants).



### ► L'implication des acteurs socio-professionnels

Pour compléter la concertation habitants, des temps de travail avec les partenaires socio-professionnels et associatifs des quartiers ont été menés.

Pour cela, deux ateliers de travail ont été organisés :



	ATELIER 1 : DIAGNOSTIC ET ENJEUX	ATELIER 2 : ACTIONS
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Enrichir le diagnostic et identifier les enjeux</li> <li>▶ Favoriser l'interconnaissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Partager les enjeux et objectifs</li> <li>▶ Travailler sur les actions (contenu, partenariat, lien avec d'autres projets...)</li> </ul>
THÉMATIQUES ABORDÉES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des quartiers de plein emploi : emploi, formation, insertion professionnelle, entrepreneuriat, services à l'emploi...</li> <li>▶ Des quartiers favorisant l'émancipation : réussite éducative, parentalité, sports, culture, loisirs, accès aux droits, lien social, vie étudiante...</li> <li>▶ Des quartiers en transitions : habitat, environnement, alimentation, santé, mobilités, numérique, participation des habitants...</li> <li>▶ Des quartiers apaisés : vie de quartier, espaces publics, propreté, tranquillité, sécurité, prévention, vivre ensemble...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prévention et sécurité</li> <li>▶ Vie de quartiers et animation</li> <li>▶ Jeunesse</li> <li>▶ Vie étudiante</li> <li>▶ Accès aux droits / services / commerces</li> <li>▶ Emploi</li> <li>▶ Réussite éducative</li> <li>▶ Espaces publics</li> <li>▶ Habitat</li> <li>▶ Mobilité</li> </ul>
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Une cinquantaine	Une quarantaine

L'ensemble du travail de concertation réalisé à la fois avec les habitants et les partenaires socio-professionnels et associatifs, a permis d'alimenter le diagnostic sur les quartiers prioritaires identifiés.

### 3. Basé sur l'évaluation du Contrat de ville 2015-2023

L'élaboration du contrat de cohésion sociale s'est également appuyée sur l'évaluation du Contrat de ville 2015-2023 réalisée en 2022.

La démarche d'évaluation menée s'est articulée autour de trois axes :

- Fonctionnement : gouvernance, partenariat et participation ;
- Évaluation panoramique : moyens déployés sur chaque objectif stratégique du contrat ;
- Évaluation spécifique de trois priorités : accompagnement à la réussite éducative dans les quartiers politiques de la ville ; déploiement de la gestion urbaine et sociale de proximité sur Marlioz ; insertion professionnelle des jeunes sur Marlioz (16-25 ans).

Cette évaluation a permis de mettre en avant les enjeux et perspectives présentés ci-contre :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Clarifier les rôles et fonctions de chacun des acteurs (agglomération, communes, État)</li> <li>▶ Améliorer l'implication des signataires du contrat dans les instances et décisions</li> <li>▶ Construire avec les partenaires une coopération opérationnelle en matière : jeunesse, vie de quartier, emploi, etc.</li> <li>▶ Encourager l'engagement et la participation citoyenne sur les quartiers</li> </ul>
<b>PANORAMIQUE</b>	<p><b>Cohésion sociale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soutenir les associations existantes</li> <li>▶ Favoriser l'émergence de nouvelles associations dans les quartiers</li> <li>▶ Maintenir des moments de rencontre entre les habitants</li> </ul> <p><b>Emploi et développement économique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Favoriser les liens entre les structures d'insertion et les habitants des quartiers</li> <li>▶ Renforcer la présence de France Travail sur les quartiers</li> <li>▶ Travailler sur la mobilité des personnes éloignées du monde du travail</li> <li>▶ Soutenir largement l'accès à l'entrepreneuriat pour les habitants des quartiers</li> </ul> <p><b>Habitat et cadre de vie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagner la phase de transition du quartier de Marlioz dans le cadre du PRU (notamment la vie de quartier)</li> <li>▶ Améliorer la mobilisation des habitants autour de l'attractivité de leur quartier</li> <li>▶ Mettre en place un CISPD</li> <li>▶ Réorganiser la médiation de proximité à l'échelle de la commune d'Aix-les-Bains</li> <li>▶ Renforcer la sensibilisation à l'environnement et au développement durable</li> </ul> <p><b>Axes transversaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer les actions en matière d'égalité femmes / hommes</li> <li>▶ Soutenir les actions de lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme</li> </ul>
<b>PRIORITÉS</b>	<p><b>Réussite éducative dans les quartiers politique de la ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rendre la politique éducative plus visible et plus accessible sur le territoire</li> <li>▶ Développer une dynamique partenariale globale et renforcer les liens avec l'Éducation Nationale</li> <li>▶ Mieux faire apparaître la complémentarité entre les différents dispositifs, aux différents âges, en identifiant les zones blanches</li> </ul> <p><b>Gestion urbaine et sociale de proximité sur Marlioz :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Associer plus largement les habitants, les copropriétés et les structures aux diagnostics en marchant et aux différents sujets ayant trait à leur quartier</li> <li>▶ Développer des espaces collectifs de détente</li> <li>▶ Améliorer la sécurité et la propreté du quartier</li> </ul> <p><b>Insertion professionnelle des jeunes sur Marlioz (16-25 ans) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer la coordination des acteurs</li> <li>▶ S'appuyer sur les acteurs du quartier pour l'orientation vers les structures compétentes</li> <li>▶ Créer un lien de confiance avec les jeunes en rendant les structures humainement plus accessibles et moins institutionnelles</li> <li>▶ Mener une réflexion sur l'offre d'emploi d'insertion proposée qui est très orientée BTP et public masculin</li> </ul>

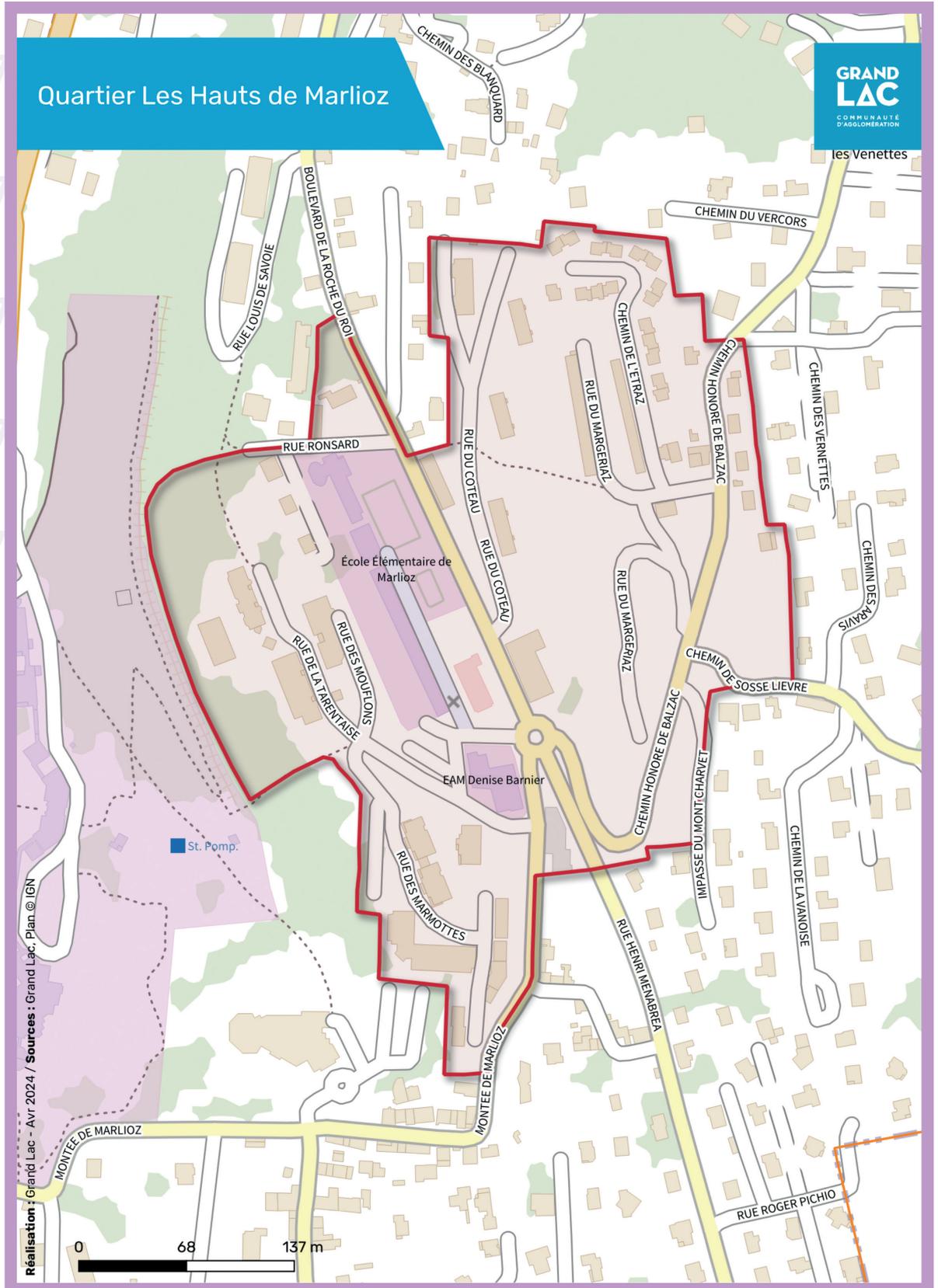
# 02.

## LES PORTRAITS DE QUARTIERS



Afin de construire un contrat et un plan d'actions pertinents, en complément du travail partenarial et de concertation avec les habitants, un diagnostic basé sur des données quantitatives (indicateurs et données clés) et qualitatives des quartiers prioritaires a également été mené.

# 1. Quartier des Hauts de Marlioz





## PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER

■ Les Hauts de Marlioz   
 ■ Aix-les-Bains   
 ■ Grand Lac

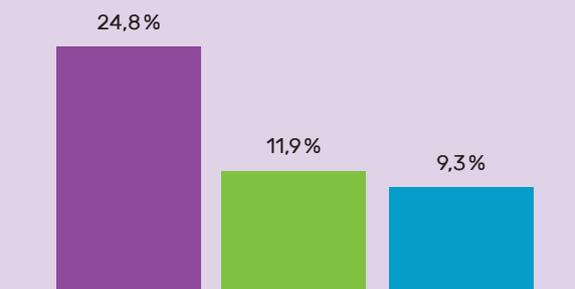


**671**  
habitants

**31 874**  
habitants  
(données INSEE : population  
total 2021)

**78 824**  
habitants

### Nombre d'habitants



### Taux de ménages pauvres

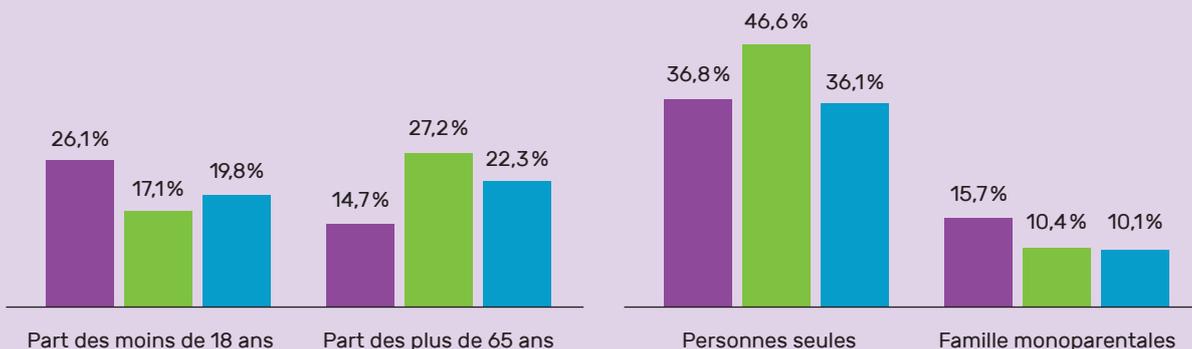


**23 490 €**

**23 330 €**

**25 200 €**

### Revenu fiscal médian par unité de consommation

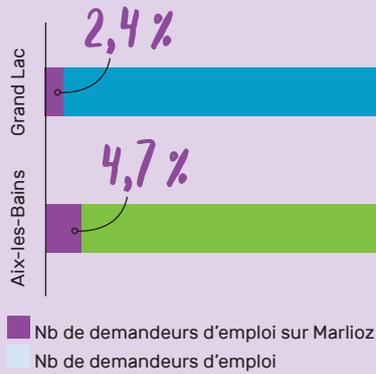




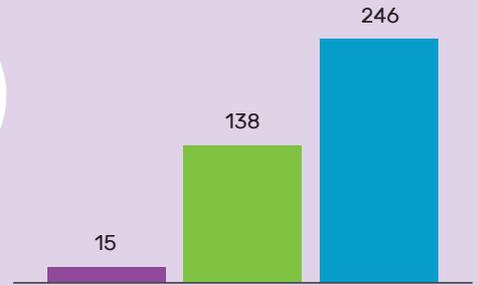
## EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

**123**  
demandeurs  
d'emploi

Source : Agence  
France Travail  
d'Aix-les-Bains -  
juin 2024



**6%**



### Nombre de porteurs de projets accompagnés par le dispositif Citeslab

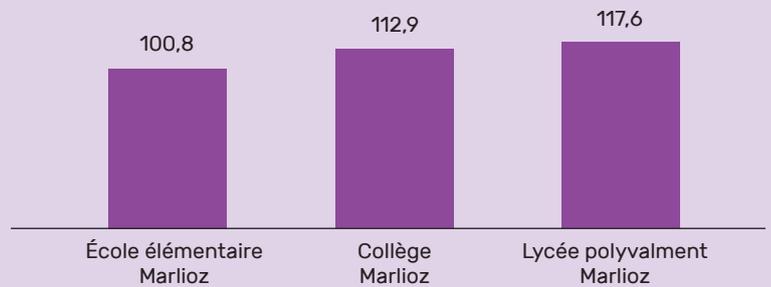
(de janvier 2023 à avril 2024)



## PARCOURS SCOLAIRE ET ÉDUCATION

**1**  
école  
maternelle

**1**  
école  
élémentaire



### Indice de position sociale par établissement au sein du quartier<sup>2</sup>

(année scolaire 2023-2024)

(2) Indice de position sociale (IPS) : outil de mesure quantitatif de la situation sociale des élèves : plus l'indice est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages. Indice construit à partir des professions et catégories socioprofessionnelles des représentants légaux des élèves.

	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	ACTIONS COLLECTIVES	ACTIONS SEMI-COLLECTIVES
NOMBRE DE JEUNES SUIVIS DANS LE QUARTIER	14	23	10

### Programme de Réussite Éducative 2023

(source : commune d'Aix-les-Bains)



## SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

1  
médecin  
généraliste



1  
commerce  
alimentaire



2  
services  
publics



5  
associations



3  
structures  
enfance-jeunesse




## MOBILITÉ ET TRANSPORTS EN COMMUN

15  
minutes

Fréquence moyenne  
entre chaque bus de  
la ligne principale

2

Nombre d'arrêts de bus  
au sein du quartier

1

Nombre de lignes  
principales

2

Nombre de lignes  
secondaires



2

bénéficiaires de janvier à décembre 2024  
pour la location VAE dans le quartier  
(source : agence écomobilité Savoie Mont-Blanc)



## LOGEMENTS ET CADRE DE VIE

9%  
du parc social  
d'Aix-les-Bains

247  
logements  
sociaux

57%  
des résidences  
principales du quartier



### ► **Caractéristiques du quartier des Hauts de Marlioz**

- ▶ Un quartier contraint par une topographie en pente, ne facilitant pas son accessibilité et le développement des modes de déplacements actifs, notamment pour relier le haut et le bas de Marlioz
- ▶ Une mobilité des habitants vers le centre et le reste de la ville, gênée par un sentiment d'éloignement et un frein psychologique et plus largement un besoin d'accompagnement des habitants vers l'extérieur
- ▶ Un réseau partenarial développé, des professionnels présents sur le quartier et impliqués dans des projets communs et transversaux (repas partenaires, coordination jeunesse, permanences délocalisées...), notamment en direction des jeunes
- ▶ Un espace de vie sociale (La Marlio'Zen) actif et bien identifié par les habitants et les partenaires.
- ▶ Présence d'associations en faveur du lien social et du vivre-ensemble
- ▶ Mais un sentiment mitigé des habitants sur l'offre associative avec un manque d'animations à destination des jeunes, peu d'activités proposées en extérieur notamment pour les enfants et un manque de locaux disponibles
- ▶ Une baisse du sentiment global d'insécurité à l'échelle du quartier
- ▶ Des actions en matière de tranquillité publique, prévention et GUSP (propreté, encombrants...) insuffisantes malgré la présence d'un médiateur de quartier, de référents de proximité et un travail mené avec les bailleurs sociaux, notamment l'OPAC Savoie
- ▶ Peu d'emplois basés à Marlioz
- ▶ Des acteurs présents sur le quartier pour accompagner les habitants vers l'emploi (permanences de la Mission Locale Jeunes et de France Travail)
- ▶ Malgré la présence d'une mairie de quartier et d'un centre social du Département, un manque d'accompagnement des habitants dans les démarches administratives (difficultés liées à la dématérialisation des démarches)
- ▶ Présence de structures petite enfance - enfance - jeunesse sur le quartier ou à proximité (crèche, écoles maternelle et primaire, collège, lycée)
- ▶ Un besoin de développer une offre petite enfance à Marlioz (diversité, capacité d'accueil, locaux adaptés) et des actions de soutien à la parentalité
- ▶ Une absence d'offre de soins et de professionnels de santé
- ▶ Un manque de commerces de proximité, notamment alimentaires (une supérette unique commerce du quartier)
- ▶ Un manque d'espaces publics aménagés et de lieux de rencontre pour les habitants : aires de jeux, place centrale agréable, jardins partagés, maison de quartier...
- ▶ Des difficultés de stationnement à certains endroits de Marlioz notamment aux abords des écoles, avec un manque de sécurisation des déplacements des usagers
- ▶ Un quartier assez bien desservi par les transports en commun
- ▶ Un projet de renouvellement urbain (PRU) en cours sur le quartier qui prévoit la construction d'une offre de logements diversifiée (accessions libre et sociale, logements locatifs sociaux et privés), la réhabilitation de logements sociaux, la construction / réhabilitation d'équipements publics et le réaménagement des espaces publics
- ▶ Une communication et une implication des habitants insuffisantes dans le devenir de leur quartier, dans le cadre du PRU

### Les principaux enjeux du quartier des Hauts de Marlioz :

- ▶ Soutenir l'offre associative existante et renforcer l'animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social
- ▶ Poursuivre la dynamique partenariale engagée (permanences, coordination entre acteurs, projets communs...)
- ▶ Renforcer les actions à destination du public jeune, notamment en développant l'offre d'animation et les actions de prévention
- ▶ Améliorer le cadre de vie par la mise en œuvre du PRU et améliorer la communication et l'implication des habitants dans le projet
- ▶ Améliorer et renforcer l'aménagement des espaces publics (centralité pour les habitants, aires de jeux)
- ▶ Développer une offre commerciale au sein du quartier
- ▶ Améliorer et sécuriser la mobilité des habitants (circulation apaisée, pistes cyclables, stationnement)
- ▶ Accompagner les habitants dans l'accès aux droits





## PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER

■ Sierroz - Franklin Roosevelt

■ Aix-les-Bains

■ Grand Lac

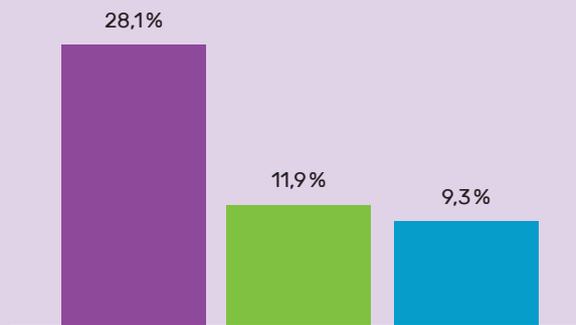


**1734**  
habitants

**31 874**  
habitants  
(données INSEE : population  
total 2021)

**78 824**  
habitants

### Nombre d'habitants



### Taux de ménages pauvres

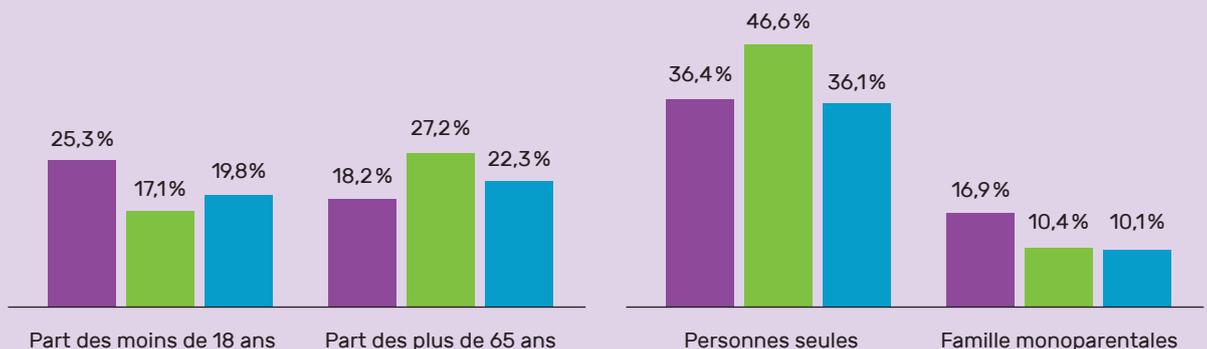


**17 220 €**

**23 330 €**

**25 200 €**

### Revenu fiscal médian par unité de consommation





## EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

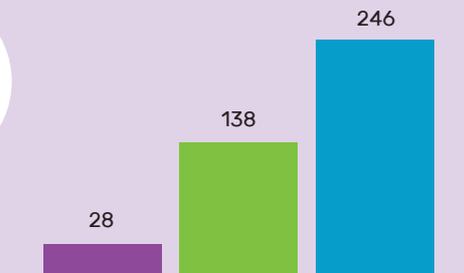
Données non disponibles à l'échelle du quartier

(source : Agence France Travail d'Aix-les-Bains - juin 2024)

**2 597**  
demandeurs d'emploi à AIX-LES-BAINS

**5 190**  
demandeurs d'emploi à GRAND LAC

**11%**



**Nombre de porteurs de projets accompagnés par le dispositif Citeslab**

(de janvier 2023 à avril 2024)

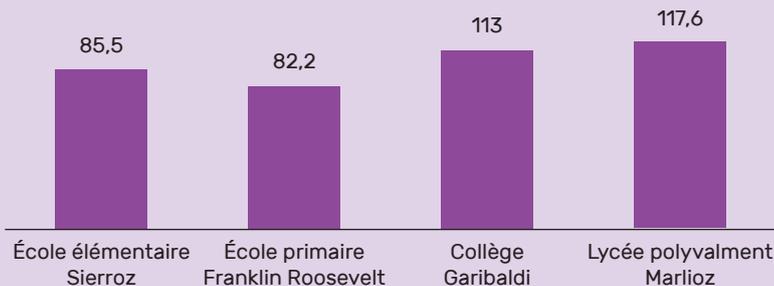


## PARCOURS SCOLAIRE ET ÉDUCATION

**1**  
école maternelle

**1**  
école élémentaire

**1**  
école primaire



**Indice de position sociale par établissement au sein du quartier**

(année scolaire 2023-2024)

	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	ACTIONS COLLECTIVES	ACTIONS SEMI-COLLECTIVES
<b>NOMBRE DE JEUNES SUIVIS DANS LE QUARTIER</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>4</b>

**Programme de Réussite Éducative 2023**

(source : commune d'Aix-les-Bains)



## SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

3 médecins généralistes



4 commerces alimentaires



6 services publics



5 associations



2 structures enfance-jeunesse



## MOBILITÉ ET TRANSPORTS EN COMMUN

15 minutes

Fréquence moyenne entre chaque bus de la ligne principale

5

Nombre d'arrêts de bus au sein du quartier

1

Nombre de lignes principales

2

Nombre de lignes secondaires



0

bénéficiaires de janvier à décembre 2024 pour la location VAE dans le quartier (source : agence écomobilité Savoie Mont-Blanc)



## LOGEMENTS ET CADRE DE VIE

24 % du parc social d'Aix-les-Bains

645 logements sociaux

logements sociaux

59 % des résidences principales du quartier



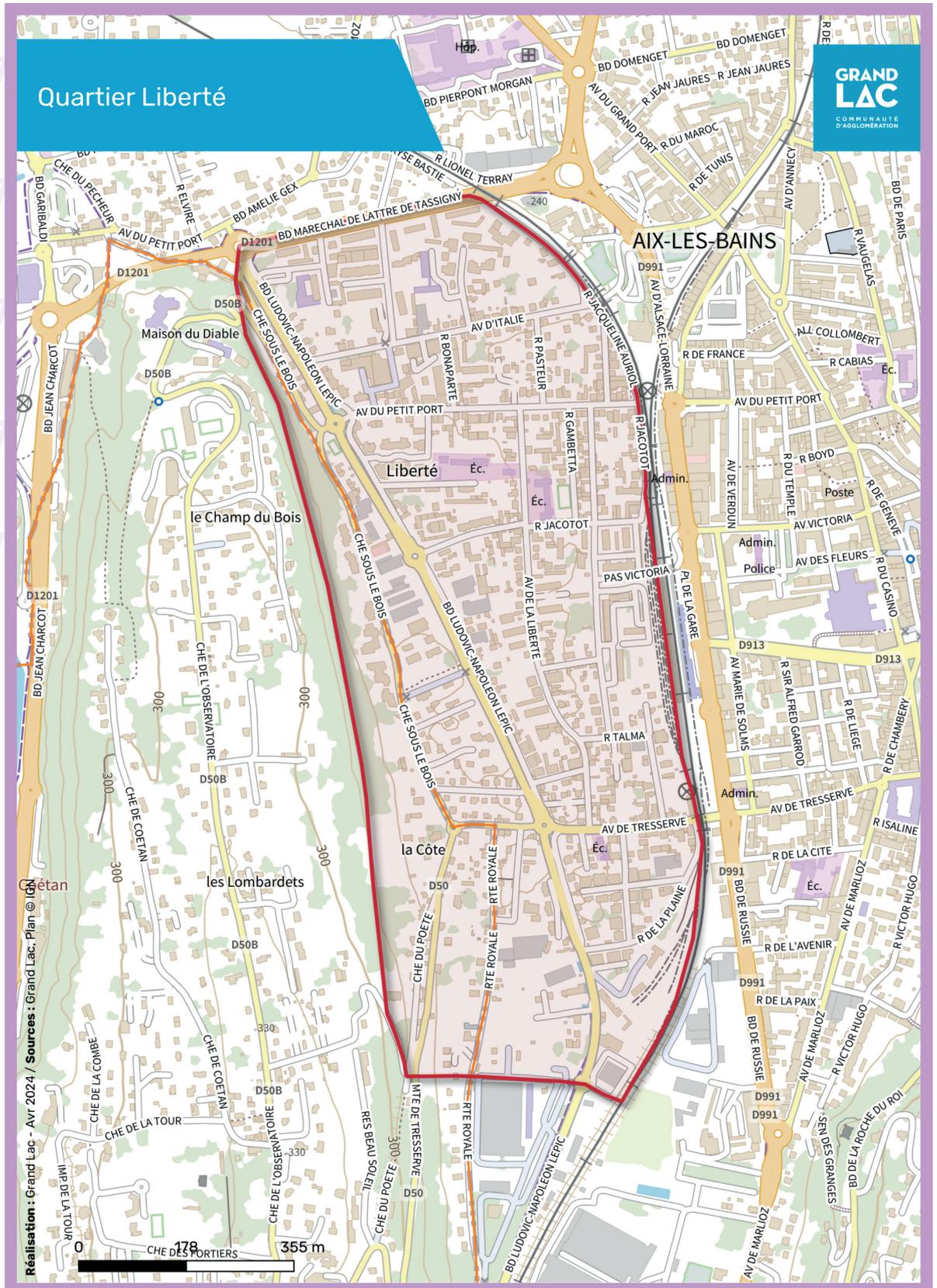
## ► **Caractéristiques du quartier Sierroz - Franklin Roosevelt**

- Un quartier situé en entrée de ville avec un besoin de décloisonnement et d'ouverture au reste de la ville
- Un quartier qui a fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine dans le cadre de l'ANRU I qui s'est terminé en 2021 et qui a entraîné une urbanisation et une densification importantes, avec des conséquences en termes de stationnement, de circulation et de végétalisation.
- Des problématiques sociales qui persistent malgré la rénovation urbaine
- Des espaces publics minéralisés, formant des îlots de chaleur, peu investis par les habitants et des aires de jeux peu adaptées, saturées et soumises à la chaleur
- Présence d'espaces naturels à proximité (Sierroz, forêt de Corsuet) peu fréquentés par les habitants
- Des problèmes de propreté et de vivre ensemble malgré une GUSP mise en place de manière partenariale entre l'OPAC Savoie, la commune d'Aix-les-Bains et l'ARQA, notamment en matière d'entretien des espaces extérieurs
- Un sentiment d'insécurité variable en fonction du lieu de résidence des habitants, avec une insécurité importante liée au trafic de drogue, notamment à proximité des tours et des jardins familiaux dans le "sous-quartier du Sierroz"
- Un manque global d'acteurs de terrain et de présence humaine de proximité (médiateurs de quartier, éducateurs de prévention...) et un faible tissu associatif
- Une coordination des acteurs initiée par le café partenaires mais un besoin de développer le maillage partenarial
- Un manque de lien social et de locaux pour l'accompagnement des familles, des jeunes, des enfants et des séniors
- Un manque de communication autour des activités de la maison de quartier
- IPS des deux écoles du quartier très bas par rapport au reste de la ville et du département mais des écoles inclusives (classes ULIS et UPE2A), et un besoin d'accompagnement sur les questions liées à la scolarité et à l'aide aux devoirs pour les collégiens et lycéens
- Présence de l'association "Ma Chance Moi Aussi" sur le quartier depuis plusieurs années, avec des demandes d'accompagnement supérieures aux places disponibles
- Un manque d'activités pour les jeunes et de places dans le centre de loisirs
- Des habitants plutôt satisfaits de l'offre de santé du quartier et des services publics (centre sociale du Département, mairie de quartier, poste, CAF, OPAC Savoie) mais un besoin d'accompagnement pour l'accès au numérique qui persiste
- Une satisfaction des habitants sur la présence des commerces mais un besoin en commerce alimentaire (supérette, marché...)
- Une vie économique à développer, tout comme la présence des acteurs de l'emploi sur le quartier
- Des difficultés de stationnements notamment aux abords des écoles, créant des tensions entre usagers, et des aménagements cyclables et piétons discontinus et peu sécurisés...
- Un quartier bien desservi en transports en commun mais des déplacements globalement contraints par un trafic routier important

### Les principaux enjeux du quartier Sierroz-Franklin Roosevelt :

- Développer l'animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social entre les habitants (offre associative et animation socio-culturelle, maison de quartier)
- Renforcer la sécurité et la tranquillité publique des habitants (notamment par la lutte contre le trafic de drogue)
- Renforcer les actions de prévention et de médiation, notamment la présence d'acteurs de terrain
- Améliorer la coordination des acteurs intervenants sur le quartier
- Renforcer les actions à destination du public jeune (animation, prévention, lieux d'accueil...)
- Améliorer et renforcer l'aménagement d'espaces publics de qualité et végétalisés
- Améliorer et sécuriser la mobilité des habitants (plus de pistes cyclables, stationnement aux abords des écoles, circulation apaisée...)

## 2. Quartier Liberté





## PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER

■ Liberté 
 ■ Aix-les-Bains 
 ■ Grand Lac

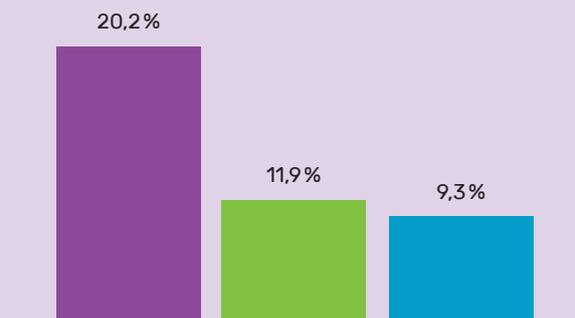


**4 273**  
habitants

**31 874**  
habitants  
(données INSEE : population total 2021)

**78 824**  
habitants

### Nombre d'habitants



### Taux de ménages pauvres

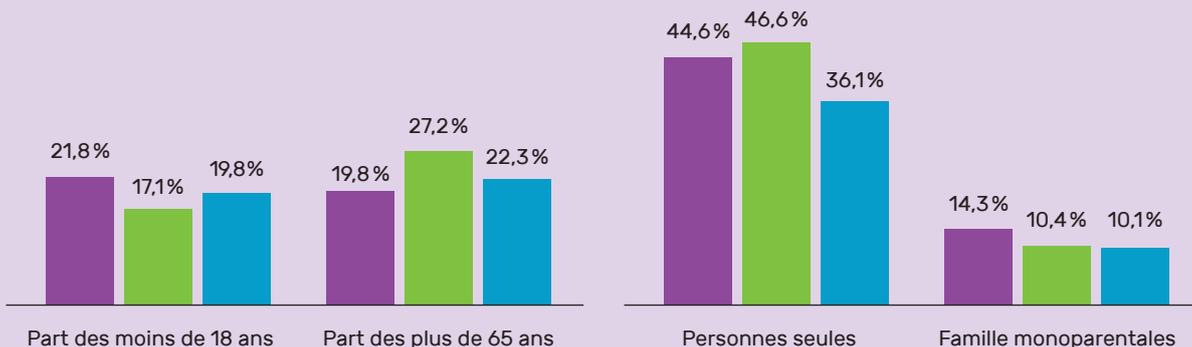


**87 400 €**

**23 330 €**

**25 200 €**

### Revenu fiscal médian par unité de consommation





## EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

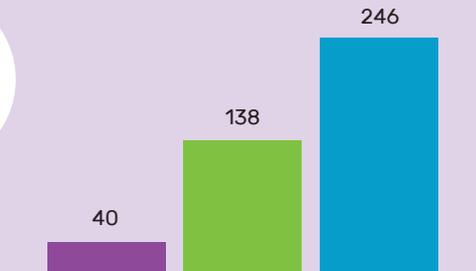
Données non disponibles à l'échelle du quartier

(source : Agence France Travail d'Aix-les-Bains - juin 2024)

**2 597**  
demandeurs d'emploi à AIX-LES-BAINS

**5 190**  
demandeurs d'emploi à GRAND LAC

16%



**Nombre de porteurs de projets accompagnés par le dispositif Citeslab**

(de janvier 2023 à avril 2024)



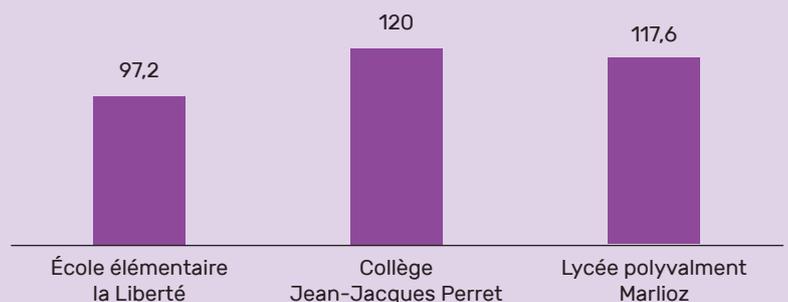
## PARCOURS SCOLAIRE ET ÉDUCATION

1

école maternelle

1

école élémentaire



**Indice de position sociale par établissement au sein du quartier**

(année scolaire 2023-2024)

	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	ACTIONS COLLECTIVES	ACTIONS SEMI-COLLECTIVES
<b>NOMBRE DE JEUNES SUIVIS DANS LE QUARTIER</b>	10	4	0

**Programme de Réussite Éducative 2023**

(source : commune d'Aix-les-Bains)



## SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

2 médecins  
généralistes



4



commerces  
alimentaires

3

services  
publics



14



associations

3



structures  
enfance-jeunesse



## MOBILITÉ ET TRANSPORTS EN COMMUN

20

minutes

Fréquence moyenne  
entre chaque bus de  
la ligne principale

7

Nombre d'arrêts de bus  
au sein du quartier

2

Nombre de lignes  
principales

4

Nombre de lignes  
secondaires



6

bénéficiaires de janvier à décembre 2024  
pour la location VAE dans le quartier  
(source : agence écomobilité Savoie Mont-Blanc)



## LOGEMENTS ET CADRE DE VIE



32%

du parc social  
d'Aix-les-Bains

840

logements  
sociaux



27,5%

des résidences  
principales du quartier

### Remarque :

La commune de Tresserve compte 154 logements sociaux dont 130 logements situés « Chemin sous le bois » dans le quartier Liberté, soit 84 % du parc social de Tresserve.

### ► Caractéristiques du quartier Liberté

- Un quartier étendu avec différentes polarités, à proximité du centre-ville et de la gare, avec la présence de la voie ferrée qui crée une coupure physique entre le quartier et le centre-ville, et qui s'est densifié de manière importante ces dernières années (notamment par la construction de logements sociaux), ce qui peut créer des tensions : services, circulation, vivre-ensemble...
- Un quartier avec une diversité de cultures qui nécessite de travailler sur le vivre-ensemble
- Une absence de vie de quartier : peu de lieux de rencontre entre les habitants et peu d'actions en faveur du lien social
- Un manque d'associations, notamment pour les jeunes et les familles, ainsi qu'un manque d'offres d'animation tout public et de locaux
- Un manque de structures petite enfance et des places en centre loisirs insuffisantes
- Une communication familles / école parfois compliquée qui nécessite des actions de médiation et d'accompagnement
- Un quartier plutôt calme mais une montée de l'insécurité dans certains secteurs, des problèmes d'incivilité (voisinage, propreté...) et un vivre ensemble parfois conflictuel
- Peu de médiateurs et d'acteurs socio-professionnels de terrain
- Un manque de coordination entre les acteurs présents
- Localisation de la Maison de la Justice et du Droit de Grand Lac sur le quartier
- Des besoins mitigés pour l'accès aux services publics en fonction de la proximité des habitants avec le centre-ville mais un besoin d'accompagnement aux démarches administratives et au numérique
- Une bonne dynamique commerciale, notamment sur le boulevard Lepic et rue Edouard Colonne (facilité d'accès à des locaux commerciaux, plus important taux de création d'entreprises d'Aix-les-Bains...)
- Une offre de santé insuffisante (absence de médecins)
- Un manque d'espaces publics végétalisés de qualité : un seul city stade avec un entretien insuffisant, manque d'aires de jeux...
- Peu d'actions de GUSP menées à Liberté et des problèmes de gestion des encombrants
- Des difficultés de stationnements, notamment devant les écoles
- Des aménagements cyclables discontinus et insuffisants
- Secteur "chemin sous le bois" enclavé, avec des logements à réhabiliter

### Les principaux enjeux du quartier Liberté :

- Construire une animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social
- Mettre en place une offre socio-culturelle pour tous
- Développer la coordination et la présence d'acteurs intervenants sur le quartier
- Renforcer les actions à destination du public jeune (animation, médiation, prévention, lieux d'accueil...)
- Veiller à la sécurité et la tranquillité publique des habitants
- Accompagner les habitants dans l'accès aux droits
- Améliorer l'aménagement des espaces publics (aires de jeux, lieux de centralité, végétalisation)
- Améliorer et sécuriser la mobilité des habitants (circulation apaisée, plus de pistes cyclables, stationnement aux abords des écoles)





## PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER

Bourget Sud

Le Bourget-du-Lac

Grand Lac

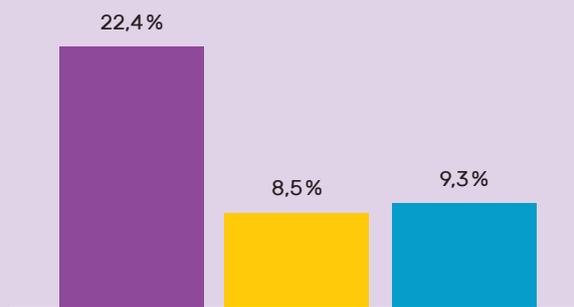


571  
habitants

4 933  
habitants  
(données INSEE : population  
total 2021)

78 824  
habitants

### Nombre d'habitants



### Taux de ménages pauvres

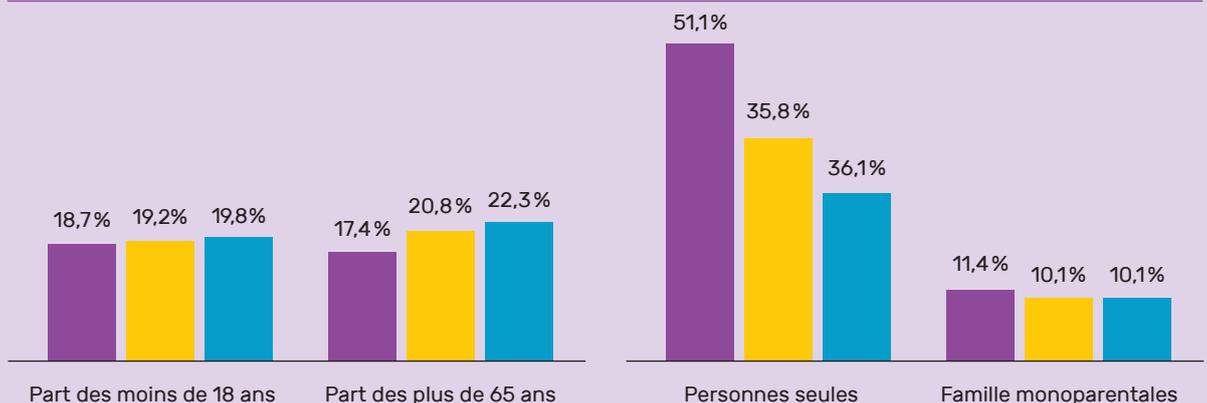


Non disponible  
sur le quartier

26 570 €

25 200 €

### Revenu fiscal médian par unité de consommation





## EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

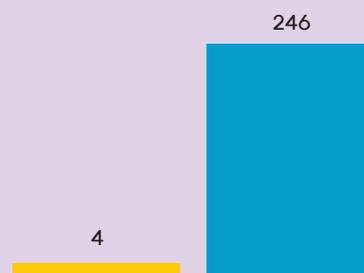
Données non disponibles à l'échelle du quartier

(source : Agence France Travail d'Aix-les-Bains - juin 2024)

**287**  
demandeurs d'emploi au LE-BOURGET-DU-LAC

**5 190**  
demandeurs d'emploi à GRAND LAC

Donnée non disponible



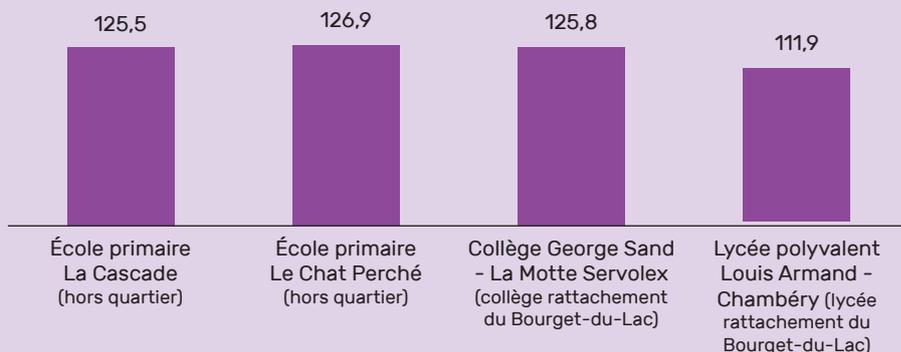
**Nombre de porteurs de projets accompagnés par le dispositif Citeslab**

(de janvier 2023 à avril 2024)



## PARCOURS SCOLAIRE ET ÉDUCATION

Pas d'établissement scolaire dans le quartier



**Indice de position sociale par établissement au sein du quartier**

(année scolaire 2023-2024)



## SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

**4** médecins généralistes

**2** commerces alimentaires

**4** services publics

**5** associations

**3** structures enfance-jeunesse



## MOBILITÉ ET TRANSPORTS EN COMMUN

30

minutes

Fréquence moyenne  
entre chaque bus de  
la ligne principale

4

Nombre d'arrêts de bus  
au sein du quartier

1

Nombre de lignes  
principales

4

Nombre de lignes  
secondaires



**Remarque :** la commune du Bourget-du-Lac et le quartier Bourget Sud sont desservis par deux réseaux de bus : Ondéa qui dépend de Grand Lac et Synchro qui dépend de Grand Chambéry (ligne principale entre le centre-ville de Chambéry et l'université).



0

bénéficiaires de janvier à décembre 2024  
pour la location VAE dans le quartier  
(source : agence écomobilité Savoie Mont-Blanc)



## LOGEMENTS ET CADRE DE VIE

**Remarque :**  
la construction  
de 100 logements  
sociaux est prévue  
dans le Triangle  
sud sur la durée du  
contrat, portant  
le nombre total de  
logements sociaux  
sur le quartier à  
295.

38%

du parc social du  
Bourget-du-Lac

195

logements  
sociaux

17%

des résidences  
principales du  
quartier  
(hors résidences  
étudiantes)



6

résidences  
étudiantes sur  
le quartier

294

places dédiées CROUS  
(soit 71% des places CROUS  
du territoire)

214

places dédiées en privé  
(soit 100% des places privées  
du territoire)

### ► **Caractéristiques du quartier Bourget Sud :**

- Un quartier calme et agréable à vivre, à proximité immédiate du centre-bourg
- Un quartier étendu, avec plusieurs polarités, sans lieux de vie (aires de jeux, jardins partagés...) mais avec un large espace vert disponible au nord du quartier pouvant être aménagé en espace de rencontre et de convivialité pour les habitants
- Présence de la RD 1504 qui crée une coupure physique entre le secteur "étudiants - Triangle Sud" et le reste du quartier
- Une vie associative et culturelle dynamique mais un manque d'animation et de festivités selon les jeunes et les étudiants
- Un manque d'activités et de locaux disponibles, notamment pour le public 11-17 ans, avec le besoin d'un lieu dédié aux jeunes
- Un nombre important d'étudiants vivant dans le quartier
- Une faible connaissance des besoins du public étudiants par les partenaires
- Un manque de lien social entre les étudiants et les jeunes, les seniors et les familles habitant le quartier
- Des étudiants peu impliqués dans la vie de la commune
- Une offre petite enfance dynamique
- Une offre de santé et de commerces globalement suffisante
- Des services publics parfois éloignés du quartier et de la commune (par exemple, le centre social du Département est situé à La Motte Servolex)
- Un besoin d'accompagnement des habitants dans l'accès aux droits
- Un quartier desservi par deux réseaux de transports en commun (Ondéa sur Grand Lac et Synchro sur Grand Chambéry) permettant de relier Aix-les-Bains et Chambéry mais une desserte vers La Motte Servolex, notamment scolaire, peu adaptée
- Présence d'un pôle économique attractif d'importance, Savoie Technolac, à proximité du Bourget Sud (nombreuses entreprises, incubateur, centres de formation, acteurs socio-professionnels...) mais un faible partenariat entre les acteurs de l'emploi et l'université
- Des actions insuffisantes en matière de gestion des déchets / encombrants et d'économie circulaire et de réemploi
- Des aménagements piétons peu sécurisés (route de la Serraz, chemin de Bocon) et des discontinuités piétonnes à l'échelle du quartier
- Des logements privés chers, une forte tension sur la demande en logements sociaux et étudiants et des logements existants pas toujours adaptés (isolation, charges élevées...)
- Des projets d'aménagement et de construction de logements prévus sur le quartier d'ici 2030

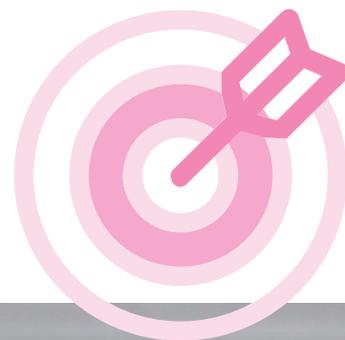
### Les principaux enjeux du quartier Bourget Sud :

- Renforcer l'animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social, notamment entre les étudiants et les autres habitants
- Renforcer les actions à destination des jeunes et des étudiants (offre d'animation, lieux d'accueil...)
- Améliorer la connaissance des besoins des étudiants
- Développer la coordination entre les acteurs intervenants sur le quartier
- Accompagner les habitants dans l'accès aux droits et aux services
- Améliorer et renforcer l'aménagement d'espaces publics (aires de jeux, lieux de centralité et de rencontre)
- Sécuriser les déplacements piétons et cyclables
- Développer une offre de logements sociaux à destination des familles et des étudiants



# 03.

## LES ENJEUX



Sur la base des éléments du diagnostic et du travail de concertation réalisé avec les partenaires et les habitants, des enjeux ont été identifiés sur les quatre quartiers prioritaires et à l'échelle intercommunale. L'ensemble de ces enjeux sont déclinés dans un plan d'actions.



## 1. Enjeux à l'échelle des quartiers

Les **enjeux communs** aux quatre quartiers prioritaires de Grand Lac qui ont été identifiés sont :

- ▶ Renforcer l'animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social,
- ▶ Renforcer les actions à destination des publics jeunes (notamment les 11-17 ans),
- ▶ Accompagner les habitants dans l'accès aux droits (démarches administratives, numérique),
- ▶ Améliorer et renforcer l'aménagement et la végétalisation des espaces publics,
- ▶ Améliorer et sécuriser la mobilité des habitants (pistes cyclables, transports en commun, stationnement),
- ▶ Développer la coordination entre les acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires.

Des **enjeux spécifiques** propres à chaque quartier ont également été identifiés :

- ▶ Améliorer le cadre de vie des habitants par la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz,
- ▶ Renforcer la sécurité et la tranquillité publique des habitants, notamment par la lutte contre le trafic de drogue, sur le quartier Sierroz – Franklin Roosevelt,
- ▶ Construire une offre socio-culturelle et associative pour tous les habitants du quartier Liberté,
- ▶ Renforcer les actions à destination des étudiants du quartier Bourget Sud,
- ▶ Renforcer les actions de médiation et prévention dans les trois quartiers prioritaires aixois.

## 2. Enjeux à l'échelle intercommunale

La concertation et le travail partenarial mis en place lors de l'élaboration du contrat de cohésion sociale ont également mis en avant des enjeux à l'échelle intercommunale.

**En matière d'économie et d'emploi**, les enjeux concernent plus largement les publics précaires du territoire. Les partenaires ont fait ressortir les éléments suivants :

- ▶ Grand Lac est un territoire attractif, avec un tissu économique et entrepreneurial dynamique et un taux d'emploi élevé,
- ▶ Une diversité d'acteurs et de dispositifs en matière d'emploi et d'insertion professionnelle sont présents, permettant un partenariat riche, structuré et varié,
- ▶ Un manque d'actions "d'aller vers" à destination des publics les plus éloignés de l'emploi, malgré des actions mises en place comme les permanences délocalisées de la Mission Locale Jeunes et de France Travail dans les quartiers prioritaires ou dans certaines communes du territoire,
- ▶ Un besoin d'accompagnement global des publics éloignés de l'emploi,
- ▶ Des structures d'insertion par l'activité économique présentes et reconnues sur le territoire (ARQA, Chantiers Valoristes, Cortie...),
- ▶ Des acteurs de l'emploi au plus près des habitants grâce à des permanences dans les services de proximité (France Services, mairies de quartier, maison du projet...)
- ▶ Présence sur le territoire d'un dispositif de détection et d'accompagnement à la création d'entreprises bien identifié : CitésLab, porté par Grand Lac,
- ▶ Existence de nombreux freins à l'accès à l'emploi, notamment : mobilité, modes de garde d'enfants, logement, barrière de la langue, accès aux soins.



Les enjeux suivants ont été identifiés pour la mise en place d'actions :

- ▶ **Coordonner et développer le réseau des acteurs de l'emploi**
- ▶ **Favoriser l'accès à l'emploi des personnes éloignées du monde du travail**
- ▶ **Poursuivre l'accompagnement à l'entrepreneuriat**

**En matière de réussite éducative**, un programme est mis en œuvre à Aix-les-Bains depuis 2008, porté par le collège Garibaldi, puis par le CCAS et enfin par la commune depuis 2024. Les résultats de ce dispositif sont très positifs et ont prouvé son utilité pour les jeunes et les familles de la commune. La mise en œuvre de ce dispositif reconnu et bien implanté dans le maillage partenarial doit se poursuivre. D'autres initiatives viennent le compléter comme l'action de Ma Chance Moi Aussi. La commune d'Aix-les-Bains et ses habitants bénéficient donc d'un bon réseau d'acteurs en matière de réussite éducative.

Toutefois, aucun dispositif de réussite éducative n'existe sur les 27 autres communes de l'agglomération. Lors de l'élaboration du contrat, les partenaires ont fait remonter des besoins en matière de réussite éducative sur différentes communes du territoire, sans pouvoir, pour le moment, évaluer globalement ce besoin. C'est pourquoi les enjeux suivants ont été identifiés :

- ▶ **Accompagner la réussite éducative en poursuivant les actions sur Aix-les-Bains**
- ▶ **Identifier les besoins en matière de réussite éducative sur le reste du territoire**

**En matière de sécurité et de prévention de la délinquance**, en 2023, Grand Lac s'est doté d'un comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Dans ce cadre, une réunion plénière annuelle est organisée entre les collectivités du territoire, le Parquet, l'État et les partenaires du CISPD, afin de dresser le bilan des actions réalisées et les perspectives pour l'année à venir. Pour autant, aucun diagnostic partagé n'a été réalisé sur le territoire de Grand Lac ne permettant de définir une stratégie d'intervention sur le sujet.

Les enjeux suivants ont donc été identifiés :

- ▶ **Renforcer le rôle du CISPD**
- ▶ **Répondre aux besoins repérés par les partenaires**

**En matière d'accès aux droits**, Grand Lac a mis en place deux Maisons France Services sur le secteur de l'Albanais et de la Chautagne ainsi qu'une Maison de la Justice et du Droit afin d'accompagner les habitants. Cependant, les acteurs ont identifié un manque sur le sud du territoire et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires.

L'enjeu suivant a donc été identifié :

- ▶ **Renforcer les structures d'accès aux droits afin de couvrir l'ensemble du territoire**

D'autres enjeux ont été identifiés avec les partenaires dans le domaine de l'habitat et de la mobilité. Ils sont déjà traités dans le cadre d'autres contractualisations portées par Grand Lac, à savoir :

- ▶ Développer une offre de logements sociaux, dans le cadre du Plan Local de l'Habitat 2025-2031, en cours d'élaboration ;
- ▶ Améliorer la desserte en transports en commun, dans le cadre du Plan de Mobilité.



# 04.

## LE PLAN D'ACTIONS



## RENFORCER L'ANIMATION DE LA VIE DE QUARTIER AFIN DE FAVORISER LE LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS



### OBJECTIF 1

#### CONFORTER ET SOUTENIR LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

##### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Offrir aux habitants des actions socio-culturelles et de loisirs variées.
- ▶ Améliorer le cadre de vie des habitants par la mise en place d'actions visant à renforcer le lien social et le vivre-ensemble

##### PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ▶ Hauts de Marlioz
- ▶ Liberté
- ▶ Sierroz – Franklin Roosevelt
- ▶ Bourget Sud

##### ACTIONS

- ▶ Poursuivre le soutien aux associations : soutien financier mise à disposition de locaux, accompagnement à la communication
- ▶ Organiser des animations sur les quartiers tout au long de l'année (fêtes de quartier, fêtes des voisins, événements inter-quartiers...)
- ▶ Poursuivre la coordination des acteurs des quartiers (cafés, partenaires...)
- ▶ Créer des partenariats avec les associations extérieures aux quartiers
- ▶ Créer des lieux ressources communs aux associations (maisons de quartier, mutualisation des locaux...)
- ▶ Faire émerger de nouvelles associations (actions de communication sur l'engagement associatif, création de juniors associations...)

##### PARTENAIRES

- ▶ Communes
- ▶ CAF
- ▶ État
- ▶ Associations
- ▶ Département
- ▶ Bailleurs
- ▶ sociaux
- ▶ Grand Lac

##### DISPOSITIFS MOBILISABLES

- ▶ État :
  - Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)
  - Appel à projets Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) : favoriser l'accès aux œuvres, pratiques artistiques et culturelles
- ▶ Communes : soutien financier et mise à disposition de locaux
- ▶ CAF :
  - Financement du fonctionnement des espaces de vie sociale et des centres sociaux
  - Appel à projet "Animation de la Vie Sociale" (AVS)
  - Financement de poste de coordination des espaces de vie sociale et centres sociaux
- ▶ Département : mise à disposition de locaux dans les Centres Sociaux du Département (permanences programme de réussite éducative, SaVoie de femme, rendez-vous d'accompagnement social lié au logement, mesure d'accompagnement social personnalisé...)
- ▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale

##### INDICATEURS DE SUIVI

- ▶ Nombre d'associations soutenues dans le cadre des appels à projets du contrat de cohésion sociale
- ▶ Nombre de cafés partenaires organisés par quartier et par an
- ▶ Évolution du nombre d'associations

RENFORCER L'ANIMATION DE LA VIE DE QUARTIER  
AFIN DE FAVORISER LE LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS



1.



## OBJECTIF 2

### DÉVELOPPER UNE OFFRE SOCIO-CULTURELLE POUR TOUS SUR LE QUARTIER LIBERTÉ

#### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Faciliter l'accès des habitants à une offre socio-culturelle et de loisirs sur le quartier
- ▶ Développer la dynamique associative sur le quartier Liberté

#### PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ▶ Liberté

#### ACTIONS

- ▶ Renforcer la présence d'acteurs socioprofessionnels et associatifs sur le quartier
- ▶ Accompagner la création de nouvelles associations sur le quartier
- ▶ Développer une offre à destination des familles

#### PARTENAIRES

- ▶ Grand Lac
- ▶ Département
- ▶ CAF
- ▶ Communes
- ▶ Associations

#### DISPOSITIFS MOBILISABLES

- ▶ État : Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)
- ▶ Communes : soutien financier et mise à disposition de locaux
- ▶ CAF :
  - Appel à projets "actions parentalité"
  - Sorties familles
- ▶ Département : Comité d'Actions Culturelles (financement d'actions multi-partenariales)
- ▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale

#### INDICATEURS DE SUIVI

- ▶ Nombre et types d'actions organisées chaque année
- ▶ Nombre de nouvelles associations intervenants dans le quartier Liberté

## RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION, MÉDIATION, SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



# 2.



### OBJECTIF 3

#### RENFORCER L'ANIMATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer le rôle du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)</li> <li>▶ Développer des actions en matière de sécurité et de prévention de la délinquance à l'échelle intercommunale, avec la mobilisation des différents partenaires</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Élaborer une stratégie en matière de sécurité et de prévention de la délinquance à partir d'un diagnostic de territoire</li> <li>▶ Construire un plan d'actions en matière de sécurité et de prévention de la délinquance</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Membres du CISPD</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ État :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)</li> <li>• Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)</li> <li>• Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH)</li> </ul> </li> <li>▶ Département :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation du groupe Violences conjugales par la Maison Sociale du Département (SaVoie de femme, Aide aux Victimes et Intervention Judiciaire, CAF, service social, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Le Pélican, brigade de protection des familles, commissariat, Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger...)</li> <li>• Participation au groupe tranquillité publique avec le CCAS, la Police Municipale, Police nationale et La Sasson</li> </ul> </li> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre d'instance de travail déclinées pour coordonner et animer le CISPD</li> <li>▶ Suivi du déploiement du plan d'action de prévention</li> </ul>

## RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION, MÉDIATION, SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



2.



<b>OBJECTIF 4</b> <b>STRUCTURER L'OFFRE DE MÉDIATION</b>	
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Participer au mieux vivre-ensemble et à la tranquillité publique des habitants des quartiers prioritaires</li> <li>▶ Prévenir les incivilités, le décrochage social, la délinquance et les conduites à risques, notamment du public jeunes</li> <li>▶ Développer une offre de médiation structurée et coordonnée dans les quartiers prioritaires</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hauts de Marlioz</li> <li>▶ Sierroz – Franklin Roosevelt</li> <li>▶ Liberté</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancer une réflexion sur l'organisation de la médiation dans les quartiers prioritaires, à partir du diagnostic réalisé dans le cadre du CISPD</li> <li>▶ Renforcer la coordination entre les acteurs intervenants dans les quartiers prioritaires (médiation, prévention, sécurité, éducation, GUSP...)</li> <li>▶ Renforcer la présence et la professionnalisation des médiateurs</li> <li>▶ Renforcer les actions de prévention / médiation à destination des jeunes, notamment les actions "d'aller vers"</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac</li> <li>▶ Communes de Grand Lac</li> <li>▶ Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Savoie</li> <li>▶ Police nationale</li> <li>▶ Département</li> <li>▶ Bailleurs sociaux (notamment OPAC Savoie et Sollar)</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ État : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)</li> <li>• Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)</li> <li>• Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH)</li> </ul> </li> <li>▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement de la prévention spécialisée</li> <li>• Implication des services dans les dynamiques locales autour des difficultés scolaires et de déscolarisation (commission PRE, comité technique opérationnel "obligation de formation"...)</li> </ul> </li> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre d'actions de médiation proposées dans les quartiers et nombre de personnes mises à disposition pour ces actions</li> <li>▶ Nombre de jeunes accompagnés par le dispositif prévention de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Savoie</li> </ul>

## RENFORCER LES ACTIONS À DESTINATION DES PUBLICS JEUNES

3.



### OBJECTIF 5

#### RENFORCER L'OFFRE À DESTINATION DES JEUNES, NOTAMMENT LES 11-17 ANS

##### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Répondre aux besoins des jeunes par une offre adaptée
- ▶ Accompagner les jeunes dans leurs parcours de vie et favoriser leur insertion sociale
- ▶ Favoriser l'émergence d'actions partenariales en faveur des jeunes

##### PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ▶ Hauts de Marlioz
- ▶ Liberté
- ▶ Sierroz – Franklin Roosevelt
- ▶ Bourget Sud

##### ACTIONS

- ▶ Renforcer l'offre de loisirs dans les quartiers, avec et pour les jeunes
- ▶ Développer des actions permettant de sortir des quartiers (colos apprenantes, accès aux clubs sportifs...)
- ▶ Soutenir des projets portés par les jeunes
- ▶ Créer un espace jeunesse, ouvert à tous, sur le quartier Puer à Aix-les-Bains
- ▶ Poursuivre la coordination jeunesse sur le quartier de Marlioz

##### PARTENAIRES

- ▶ Communes
- ▶ Partenaires jeunesse : syndicat intercommunal du canton de la Motte-Servolex (SICAMS), Atout jeunes, Maison des Jeunes et de la Culture, Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence...
- ▶ Partenaires culturels
- ▶ PRE
- ▶ Département
- ▶ CAF
- ▶ État
- ▶ Grand Lac

##### DISPOSITIFS MOBILISABLES

- ▶ État :
  - Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)
  - Dispositif "vacances apprenantes"
- ▶ CAF :
  - Financement par la prestation sociale "JEUNES" de postes de la Maison des Jeunes et de la Culture et d'Atout Jeunes
  - Appels à projet "ADOS" et "ID JEUNES"
- ▶ CAF / Département : "point écoute – familles, parents, jeunes"
- ▶ Département :
  - Contrats Territoriaux Jeunesse (financement politique jeunesse)
  - Accueil de permanences dédiées à la jeunesse (maison des adolescents, point écoute, centre de santé sexuelle)
  - Politique culturelle, notamment en direction des publics les plus empêchés (Savoie en scène, comité d'action culturelle)
- ▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale

##### INDICATEURS DE SUIVI

- ▶ Nombre et type d'activités proposées au public 11-17 ans par quartier
- ▶ Nombre de séjours à destination des jeunes

## RENFORCER LES ACTIONS À DESTINATION DES PUBLICS JEUNES



3.



### OBJECTIF 6

#### DÉVELOPPER LES ACTIONS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer la connaissance du public étudiants de Technolac pour identifier leurs besoins</li> <li>▶ Améliorer les conditions de vie des étudiants du quartier Bourget Sud</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Bourget Sud</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancer un diagnostic sur les besoins des étudiants (logement, alimentation, santé, mobilité, espaces de vie et de rencontre, accès aux droits, culture...) afin d'identifier des actions à mettre en œuvre</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac</li> <li>▶ CROUS</li> <li>▶ Université Savoie Mont Blanc</li> <li>▶ Commune et CCAS du Bourget-du-Lac</li> <li>▶ Bailleurs sociaux</li> <li>▶ France Services</li> <li>▶ La Traverse</li> <li>▶ Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)</li> <li>▶ Agence Départementale d'Information sur le Logement</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réalisation d'un diagnostic étude sur les besoins des étudiants</li> </ul>

## RENFORCER LES ACTIONS À DESTINATION DES PUBLICS JEUNES

3.



### OBJECTIF 7

#### RENFORCER LES LIENS ENTRE LES ÉTUDIANTS ET LES HABITANTS DU BOURGET SUD

<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Créer du lien social entre tous les habitants du quartier</li> <li>▶ Offrir aux étudiants un lieu dédié</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Bourget Sud</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Créer un tiers-lieu (espace de vie sociale), lieu d'accueil pour et avec les jeunes et les étudiants du quartier (secteur Cistude / Prieuré)</li> <li>▶ Développer des projets communs (jardins partagés...)</li> <li>▶ Proposer aux étudiants des logements à loyers attractifs en contrepartie de services aux habitants du quartier (courses pour les personnes âgées, aide aux devoirs, accompagnement numérique...)</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Commune du Bourget-du-Lac</li> <li>▶ Associations : étudiantes, de quartier, fondation étudiante pour la ville (AFEV), des Villes Universitaires de France, Vélobricolac, Grange partagée, junior association "Bourget Jeunes", 1 toit 2 générations...</li> <li>▶ Grand Lac</li> <li>▶ Syndicat Intercommunal du Canton de la Motte-Servolex (SICAMS)</li> <li>▶ CROUS</li> <li>▶ Bailleurs sociaux / Propriétaires</li> <li>▶ CCAS du Bourget-du-Lac</li> <li>▶ CIAS Grand Lac</li> <li>▶ Département</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ CAF : <ul style="list-style-type: none"> <li>• aide à l'investissement d'accueil de jeunes</li> <li>• Prestation sociale "Accueil de loisirs sans hébergement" (ALSH) / "accueil ados"</li> </ul> </li> <li>▶ État : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à projets "aides et territoires" pour l'expérimentation de tiers lieux</li> <li>• Appel à projets "banques et territoires"</li> </ul> </li> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Suivi de l'évolution de la création du tiers-lieu</li> <li>▶ Si tiers-lieu créé, nombre et types d'animations proposées et nombre de jeunes et d'étudiants accueillis</li> <li>▶ Nombre de logements dédiés aux étudiants pour des actions solidaires</li> </ul>



## ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### 4.



## OBJECTIF 8 POURSUIVRE LES ACTIONS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE SUR LA COMMUNE D'AIX-LES-BAINS

<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagner les jeunes dans leur insertion sociale par un soutien éducatif, en particulier les jeunes des quartiers prioritaires</li> <li>▶ Prévenir et limiter le décrochage scolaire</li> <li>▶ Accompagner à la parentalité</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Commune d'Aix-les-Bains</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre la mise en œuvre du Projet de Réussite Educative (PRE) pour le public "moins de 16 ans" :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement individualisé adapté (accompagnement scolaire, suivi éducatif, ouverture culturelle...)</li> <li>• Accompagnement et responsabilisation des élèves exclus</li> <li>• Interprétariat et actions collectives...</li> </ul> </li> <li>▶ Poursuivre la mise en œuvre du PRE pour le public "plus de 16 ans" :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veille éducative partenariale de jeunes en fragilité</li> <li>• Mise en place de réponses éducatives partenariales aux besoins repérés</li> <li>• Accompagnement individuel et à l'autonomie</li> <li>• Actions de remobilisation...</li> </ul> </li> <li>▶ Soutenir d'autres initiatives en matière de réussite éducative :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement du dispositif Ma Chance Moi Aussi</li> <li>• Renforcement de la coordination inter-acteurs</li> </ul> </li> <li>▶ Renforcer les actions d'accompagnement à la parentalité (point écoute jeunes, médiation familiale, médiation familles / écoles...)</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Commune d'Aix-les-Bains</li> <li>▶ Partenaires du PRE (Protection judiciaire de la jeunesse, Misson Locale Jeune, Département, Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, écoles primaires, collèges, lycées)</li> <li>▶ Ma Chance Moi Aussi</li> <li>▶ Éducation Nationale</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ État / Département : contrat local de solidarités</li> <li>▶ Département :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat territorial jeunesse</li> <li>• Financement du point écoute</li> </ul> </li> <li>▶ CAF :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation "Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité" (CLAS)</li> <li>• Dispositif "actions parentalité"</li> <li>• Prestation sociale "Prestation d'Accueil du Jeune Enfant" (PAEJ)</li> </ul> </li> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de jeunes suivis par le PRE par quartier (nombre d'actions de prévention, type d'accompagnement, tranche d'âge)</li> <li>▶ Nombre de jeunes suivis par Ma Chance Moi Aussi et nombre d'enfants sur liste d'attente</li> <li>▶ Résultats aux évaluations en 6<sup>e</sup>, au brevet et taux d'absentéisme</li> </ul>



## ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>OBJECTIF 9</b> <b>ETUDIER L'OPPORTUNITÉ D'UN DISPOSITIF</b> <b>DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE INTERCOMMUNALE</b>	
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Apporter une réponse aux besoins identifiés sur les communes de Grand Lac en matière de réussite éducative (hors Aix-les-Bains)</li> <li>▶ Accompagner les collégiens ne pouvant pas bénéficier du programme de réussite éducative de la commune d'Aix-les-Bains (soutien éducatif, décrochage scolaire, accompagnement à la parentalité)</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réaliser un diagnostic partenarial des besoins en matière de réussite éducative à l'échelle intercommunale</li> <li>▶ Développer des chantiers éducatifs à l'échelle intercommunale en veillant à la diversification des activités proposées (espaces verts, peinture...)</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">▶ Communes (services enfance-jeunesse)</li> <li style="width: 50%;">▶ Partenaires jeunesse : syndicat intercommunal du canton de la Motte-Servolex, Atout jeunes, association des communes enfance jeunesse (ACEJ)...</li> <li style="width: 50%;">▶ CCAS des communes de Grand Lac</li> <li style="width: 50%;">▶ Département</li> <li style="width: 50%;">▶ Grand Lac</li> <li style="width: 50%;">▶ Education Nationale</li> <li style="width: 50%;">▶ Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ État / Département : pacte des solidarités</li> <li>▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement de chantiers éducatifs via la prévention spécialisée</li> <li>• Appel à projets "respiration"</li> </ul> </li> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre, localisation et type de chantiers éducatifs organisés par an</li> <li>▶ Résultats aux évaluations en 6<sup>e</sup>, au brevet et taux d'absentéisme</li> </ul>


**ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

4.

**OBJECTIF 10****REPENSER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE  
DANS LES QUARTIERS****OBJECTIFS  
OPÉRATIONNELS**

- ▶ Lutter contre le décrochage scolaire
- ▶ Accompagner les enfants / jeunes dans leur parcours scolaire

**PÉRIMÈTRE  
D'INTERVENTION**

- ▶ Hauts de Marlioz
- ▶ Liberté
- ▶ Sierroz – Franklin Roosevelt
- ▶ Bourget Sud

**ACTIONS**

- ▶ Mettre en place une offre de soutien scolaire adaptée aux tranches d'âge (primaire / collège / lycée) et des actions de remobilisation scolaire avant la rentrée de septembre
- ▶ Accompagner les élèves de terminale dans leur préparation au bac et dans leur orientation post-bac
- ▶ Développer des actions de mentorat afin d'impliquer des étudiants et des seniors dans des actions d'accompagnement scolaire
- ▶ Accompagner les jeunes des quartiers prioritaires dans la recherche de stage

**PARTENAIRES**

- ▶ Communes (services éducation, enfance, jeunesse)
- ▶ Partenaires jeunesse : syndicat intercommunal du canton de La Motte-Servolex, Maison des Jeunes et de la Culture, espace de vie sociale...
- ▶ Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)
- ▶ Education Nationale

**DISPOSITIFS  
MOBILISABLES**

- ▶ CAF : prestation sociale "Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité" (CLAS)
- ▶ Département :
  - Implication des services dans les dynamiques locales autour des difficultés scolaires et de déscolarisation (commission PRE, comité technique opérationnel "obligation de formation"...)
  - Accueil de stagiaire mineur sur chaque territoire
- ▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale

**INDICATEURS  
DE SUIVI**

- ▶ Nombre de jeunes accompagnés dans le cadre d'aides aux devoirs, soutien scolaire, séance d'écoute, prévention...
- ▶ Nombre de jeunes accompagnés pour de la remobilisation scolaire
- ▶ Nombre de jeunes formés au BAFA



## ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS L'EMPLOI

### OBJECTIF 11

#### FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MONDE DU TRAVAIL

##### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Repérer et remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi
- ▶ Proposer un accompagnement renforcé des publics éloignés, notamment le public féminin, afin de lever les freins à l'emploi
- ▶ Renforcer la coordination entre les acteurs de l'emploi

##### PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ▶ Grand Lac

##### ACTIONS

- ▶ Développer des actions "d'aller vers" les habitants (permanences délocalisées, événements, déambulation dans l'espace public...)
- ▶ Renforcer la communication auprès des habitants sur l'offre d'accompagnement existante
- ▶ Poursuivre le travail d'accompagnement des publics pour lever les freins à l'emploi (mobilité, barrière de la langue, santé et notamment santé mentale, garde d'enfants, numérique...)
- ▶ Mettre en place des actions spécifiques à destination du public féminin et des habitants des quartiers prioritaires
- ▶ Participer aux instances du comité local pour l'emploi
- ▶ Etudier l'opportunité de mettre en place un Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sur le territoire de Grand Lac
- ▶ Soutenir les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

##### PARTENAIRES

- ▶ France Travail
- ▶ Mission Locale Jeunes
- ▶ CCAS
- ▶ SIAE : ARQA, Le Cortie, Les chantiers valoristes...
- ▶ Département
- ▶ Grand Lac
- ▶ Communes

##### DISPOSITIFS MOBILISABLES

- ▶ France Travail : contrats aidés, parcours emploi compétences...
- ▶ État : BOP 177 : hébergement et insertion, insertion par l'activité économique ; Comité local pour l'emploi
- ▶ État / Département : pacte des solidarités
- ▶ Département :
  - Offre d'insertion portée par la Maison Sociale du Département (lien social, activité sportive pour tous...)
  - Financement des structures d'insertion par l'activité économique et travail sur l'adaptation de leur offre aux besoins et capacités des bénéficiaires du RSA éloignés
- ▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale

##### INDICATEURS DE SUIVI

- ▶ Nombre d'actions "d'aller vers" les habitants par an
- ▶ Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et du taux de retour à l'emploi
- ▶ Nombre de visites d'entreprises et d'immersions proposées aux habitants des quartiers
- ▶ Nombre et type d'actions mises en place en faveur du public féminin
- ▶ Nombre de personnes accompagnées en formation "français langue étrangère" (FLE)



5.



## ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS L'EMPLOI

### OBJECTIF 12 FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES

<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagner les jeunes du territoire (16 – 26 ans) en recherche de emploi ou de formation</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer la visibilité des structures d'accompagnement du public jeune (Mission Locale Jeunes, École de la 2<sup>e</sup> Chance de Savoie...)</li> <li>▶ Accompagner les jeunes vers les structures compétentes notamment par des actions "d'aller vers" (travail de rue dans les quartiers prioritaires, réseau partenarial, présence lors de manifestations...)</li> <li>▶ Mettre en place des actions spécifiques à destination des jeunes des quartiers prioritaires</li> <li>▶ Travailler sur les compétences liées aux "savoirs être" et à l'estime de soi</li> <li>▶ Développer les chantiers éducatifs comme première expérience professionnelle</li> <li>▶ Faciliter l'accès aux emplois saisonniers et jobs d'été</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mission Locale Jeunes Savoie – Grand Lac</li> <li>▶ École de la Deuxième Chance de la Savoie</li> <li>▶ France Travail</li> <li>▶ Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mission Locale Jeune : Contrat d'engagement jeune...</li> <li>▶ État : BOP 177 : hébergement et insertion, insertion par l'activité économique</li> <li>▶ État / Département : pacte des solidarités</li> <li>▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la réforme Plein Emploi</li> <li>• Convention Revenu de Solidarité Active (RSA) avec la Mission Locale Jeune et le CCAS d'Aix-les-Bains</li> <li>• Offre d'accompagnement socio-professionnelle</li> </ul> </li> <li>▶ France Travail : Contrat d'engagement jeune...</li> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de jeunes rencontrés, inscrits et accompagnés à la Mission Locale Jeune</li> <li>▶ Nombre de parcours réalisés (dont part de femmes) et de sorties positives ou dynamiques à l'issue des parcours à l'École de la Deuxième Chance</li> <li>▶ Nombre de chantiers éducatifs réalisés et nombre de jeunes rencontrés (provenant des quartiers et part de femmes)</li> </ul>



## ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS L'EMPLOI

### OBJECTIF 13

#### POURSUIVRE LA SENSIBILISATION, LA DÉTECTION ET L'ACCOMPAGNEMENT À L'ENTREPRENEURIAT

<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Encourager l'initiative et la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires</li> <li>▶ Penser l'entrepreneuriat comme une solution d'insertion professionnelle</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hauts de Marlioz</li> <li>▶ Liberté</li> <li>▶ Sierroz – Franklin Roosevelt</li> <li>▶ Bourget Sud</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre le déploiement du dispositif CitésLab :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser et détecter des porteurs d'envie / idées (atelier, aller-vers, ludopédagogie...)</li> <li>• Conseiller et accompagner les porteurs d'envie / idées / projets dans le passage de l'idée au projet</li> <li>• Accompagner (voir désamorcer) à toutes les étapes liées à la création ou à la reprise d'une entreprise</li> <li>• Orienter vers les partenaires adaptés aux besoins du porteur</li> <li>• Être référent dans le parcours du porteur</li> <li>• Mettre en place des permanences dans les quartiers prioritaires</li> <li>• Organiser des actions de formation / sensibilisation / communication autour de l'entrepreneuriat</li> </ul> </li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac (CitésLab)</li> <li>▶ Banque Publique d'Investissement (BPI)</li> <li>▶ État (Agence Nationale de Cohésion des Territoires)</li> <li>▶ France Travail</li> <li>▶ Mission Locale Jeunes</li> <li>▶ Adie</li> <li>▶ France Active Savoie Mont-Blanc</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Banque Publique d'Investissement (BPI)</li> <li>▶ État : Compte Personnel de Formation, France Travail</li> <li>▶ Grand Lac : dispositif CitésLab</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre de porteur de projet rencontrés / accompagnés par quartier</li> <li>▶ Taux de pérennité des porteurs accompagnés dans les quartiers à 3 ans et à 5 ans</li> <li>▶ Nombre de permanences réalisées dans les quartiers</li> <li>▶ Nombre de formation et actions de sensibilisation proposées</li> </ul>



## ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS L'ACCÈS AUX DROITS

### OBJECTIF 14 FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS DES HABITANTS

<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives par l'accès à une information fiable et adaptée</li> <li>▶ Développer une offre de proximité</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre l'accompagnement proposé dans les France Services de Chautagne et de l'Albanais</li> <li>▶ Déployer une 3<sup>e</sup> France Services sur la commune d'Aix-les-Bains, avec des permanences dans les quartiers prioritaires (notamment Hauts de Marlioz et Bourget Sud)</li> <li>▶ Communiquer sur les services proposés par la Maison de la Justice et du Droit (consultations avocats, conciliateur de justice, droit fiscal, droit au logement...)</li> <li>▶ Soutenir les structures facilitant l'accès aux droits des habitants (Conseil Départemental d'Accès au Droit, Agence Départementale d'Information sur le Logement, Aide aux Victimes et Intervention Judiciaire, espace de vie sociale...)</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac (Maison de la Justice et du Droit, dispositif France Services)</li> <li>▶ Dispositif France services</li> <li>▶ Acteurs sociaux : Département, CAF...</li> <li>▶ Communes (mairies de quartier...)</li> <li>▶ CCAS</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ État : BOP 104 : intégration des primo-arrivants, conseillers numériques, France Numérique Ensemble</li> <li>▶ CAF : appel à projets Animation de la Vie Sociale "Accès aux droits"</li> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Suivi de l'installation d'une nouvelle France Services et nombre de permanences proposées</li> <li>▶ Nombre de passages dans les France Services et évolution</li> <li>▶ Nombre de passages à la Maison de la Justice et du Droit et évolution</li> </ul>



## ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS L'ACCÈS AUX DROITS

<b>OBJECTIF 15</b>	
<b>STRUCTURER L'ACCOMPAGNEMENT ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE</b>	
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lutter contre l'illectronisme et la fracture numérique</li> <li>▶ Accompagner les habitants des quartiers vers l'autonomie numérique</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hauts de Marlioz</li> <li>▶ Liberté</li> <li>▶ Sierroz – Franklin Roosevelt</li> <li>▶ Bourget Sud</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer des ateliers de formation aux outils et usages du numérique sur les quartiers, notamment pour les seniors</li> <li>▶ Mettre à disposition du matériel informatique en libre accès dans les quartiers (mairie de quartier du Sierroz, bibliothèque du Bourget-du-Lac...)</li> <li>▶ Identifier l'offre existante en matière d'accompagnement numérique pour faciliter l'accès aux habitants</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac</li> <li>▶ Communes</li> <li>▶ CCAS (ateliers Activâge au Bourget-du-Lac...)</li> <li>▶ France Services</li> <li>▶ Espace Public Numérique de la commune d'Aix-les-Bains</li> <li>▶ Département</li> <li>▶ Partenaires sociaux (ARQA, espaces de vie sociale...)</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ État : BOP 104 : conseillers numériques, France Numérique Ensemble</li> <li>▶ Grand Lac : appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre d'ateliers de formation au numérique proposés et nombre de personnes accompagnées</li> <li>▶ Nombre de tablettes/ordinateurs mis à disposition du grand public dans les quartiers</li> </ul>



## AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

# 7.



### OBJECTIF 16

#### ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION URBAINE DES QUARTIERS

##### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Offrir aux habitants un cadre de vie de qualité
- ▶ Lutter contre les ilots de chaleur dans les espaces publics
- ▶ Sécuriser la mobilité des habitants
- ▶ Favoriser l'appropriation positive de l'espace public par les habitants

##### PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ▶ Hauts de Marlioz
- ▶ Sierroz – Franklin Roosevelt
- ▶ Liberté
- ▶ Bourget Sud

##### ACTIONS

- ▶ Poursuivre la mise en œuvre du projet de renouvellement de Marlioz
- ▶ Engager des opérations de requalification sur le quartier de Sierroz – Franklin (notamment secteur Artimon / Grand Pavois)
- ▶ Améliorer la communication auprès des habitants sur les projets urbains
- ▶ Aménager des espaces publics propices à la rencontre et aux échanges (place publique, aires de jeux...), en privilégiant la co-construction avec les habitants (concertation, réalisation, budget participatif...)
- ▶ Poursuivre la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) sur les quartiers aixois (diagnostics en marchant, gestion des encombrants, stationnements gênants...), en impliquant davantage les habitants
- ▶ Réhabiliter l'ancienne maison des associations du Bourget Sud pour en faire un centre d'animation de la vie du quartier : espace de vie sociale, espaces jeux, jardins partagés...
- ▶ Végétaliser et renaturer les espaces publics (zones ombragées, fontaines à eau, jardins partagés, biodiversité...)
- ▶ Sécuriser les déplacements piétons et cycles (continuité des pistes cyclables et des cheminements piétons, piétonisation des sorties d'écoles, création d'un accès pour les mobilités actives entre le "quartier étudiant" et le future espace de vie associative du Bourget Sud)

##### PARTENAIRES

- ▶ Grand Lac (service GUSP)
- ▶ Associations
- ▶ Communes
- ▶ Bailleurs sociaux

##### DISPOSITIFS MOBILISABLES

- ▶ Dispositifs mobilisés dans la convention du PRU : ANRU, Action Logement, État, OPAC Savoie, Grand Lac, Commune d'Aix-les-Bains, Caisse des Dépôts, Foncière Logement, Sollard, Département
- ▶ État :
  - Fonds vert
  - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
  - Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- ▶ Département : contrats départementaux
- ▶ Bailleurs sociaux

##### INDICATEURS DE SUIVI

- ▶ Évolution des projets d'aménagements urbains
- ▶ Nombre d'opération de végétalisation réalisée par quartier
- ▶ Nombre d'actions de communication réalisées
- ▶ Nombre de diagnostic en marchant réalisés
- ▶ Nombre de budget participatif habitants soutenu par quartier



## ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ DES HABITANTS

### OBJECTIF 17

#### FACILITER LA MOBILITÉ DES HABITANTS, NOTAMMENT DES PUBLICS PRÉCAIRES

##### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Accompagner les habitants dans leur recherche de solutions en matière de mobilité

##### PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ▶ Hauts de Marlioz
- ▶ Liberté
- ▶ Sierroz – Franklin Roosevelt
- ▶ Bourget Sud

##### ACTIONS

- ▶ Renforcer la communication sur les dispositifs existants auprès des habitants et des acteurs socio-professionnels (offre de transports en commun, Mobéa, vélostation, pédibus...)
- ▶ Poursuivre les actions de mobilité solidaire initiées dans les quartiers prioritaires (atelier réparation vélos, vélos écoles, location solidaire de vélos à assistance électrique...)
- ▶ Sensibiliser les acteurs sur les enjeux de mobilité pour mieux accompagner leurs publics (associations de quartier, travailleurs sociaux, bailleurs...)
- ▶ Développer des actions de réparation vélos pour une revente à prix solidaires (public précaire, étudiants...)
- ▶ Déployer le dispositif "savoir rouler à l'école" dans les écoles des quartiers

##### PARTENAIRES

- ▶ Grand Lac
- ▶ Agence écomobilités
- ▶ Ondéa
- ▶ Communes
- ▶ Associations

##### DISPOSITIFS MOBILISABLES

- ▶ Grand Lac :
  - Service mobilités : dispositif "mobilité solidaire"
  - Appels à projets du contrat de cohésion sociale
- ▶ État :
  - Fonds vert
  - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
  - Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

##### INDICATEURS DE SUIVI

- ▶ Nombre de bénéficiaires de vélos écoles issus des quartiers prioritaires
- ▶ Nombre et fréquentation des ateliers de réparation organisés dans les quartiers par an
- ▶ Nombre de bénéficiaires d'une location solidaire de vélos à assistance électrique et durée moyenne de la location par quartier / prescripteur



## SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

9.



### OBJECTIF 18

#### FAVORISER LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL LOCAL

##### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Renforcer la compréhension des milieux naturels du territoire pour favoriser un comportement plus respectueux de la nature

##### PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- ▶ Hauts de Marlioz
- ▶ Liberté
- ▶ Sierroz – Franklin Roosevelt
- ▶ Bourget Sud

##### ACTIONS

- ▶ Tester des formats “innovants” de sensibilisation au patrimoine naturel (aborder les questions environnementales par la pratique du sport, la culture, les questions de santé, des temps intergénérationnels...)
- ▶ Mettre en place des actions de découverte du patrimoine naturel local à destination des enfants, des jeunes et des familles (déployer le projet “Fauna Flora 30x30” dans toutes les écoles, organiser des sorties nature, des journées de découverte de la nature : Naturenjeux, Nuits de la Chouette, découverte des chiroptères...)
- ▶ Développer les actions sur et autour du lac à destination des habitants
- ▶ Impliquer les citoyens dans la protection de l’environnement, notamment les jeunes et les étudiants

##### PARTENAIRES

- ▶ Grand Lac (service : Man and Biosphere)
- ▶ Associations (France Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux, La Contrée, Maison des Jeunes et de la Culture, Chambéry Le Bourget Canoë Kayak, clubs nautiques...)
- ▶ Réserves Naturelles
- ▶ Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
- ▶ Office National des Forêts
- ▶ Conservatoire des Espaces Naturels Savoie
- ▶ Comité Intersyndical pour l’Assainissement du Lac du Bourget (ressource en eau, lac)
- ▶ Agence Aix Riviera des Alpes

##### DISPOSITIFS MOBILISABLES

- ▶ Grand Lac :
  - Programme Man and Biosphere
  - Appels à projets du contrat de cohésion sociale

##### INDICATEURS DE SUIVI

- ▶ Nombre d’actions de sensibilisation réalisées par quartier
- ▶ Taux de fréquentation et type de public participant aux actions de sensibilisation



## SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

<b>OBJECTIF 19</b> <b>ENCOURAGER UNE CONSOMMATION PLUS RESPONSABLE</b>	
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Élaborer un programme d'éducation à l'environnement des habitants</li> <li>▶ Accompagner les habitants dans leur adaptation face aux changements climatiques</li> </ul>
<b>PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hauts de Marlioz</li> <li>▶ Liberté</li> <li>▶ Sierroz – Franklin Roosevelt</li> <li>▶ Bourget Sud</li> </ul>
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sensibiliser à l'alimentation locale et au gaspillage alimentaire (sensibiliser sur la saisonnalité, les circuits courts, le gaspillage alimentaire ; ateliers cuisine pour tous...)</li> <li>▶ Sensibiliser à la prévention, à la diminution et au tri des déchets (animations en faveur du tri des déchets, autour du compostage, actions sur les réemploi, l'économie circulaire...)</li> <li>▶ Sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires à la sobriété énergétique</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac (services : Man and Biosphere, Projet Alimentaire Territorial, Plan Climat-Air-Energie Territorial, Valorisation des déchets)</li> <li>▶ Communes</li> <li>▶ Associations (Solucir...)</li> </ul>
<b>DISPOSITIFS MOBILISABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Grand Lac : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme Man and Biosphere</li> <li>• Projet Alimentaire Territorial</li> <li>• Plan Climat-Air-Energie Territorial</li> <li>• Appels à projets du contrat de cohésion sociale</li> </ul> </li> </ul>
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nombre d'actions de sensibilisation réalisées par quartier et type de public</li> </ul>

Pour garantir la réussite du contrat de cohésion sociale, les actions devront être menées de façon à garantir le travail partenariale, le respect des valeurs de la République, la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.

► **Coordination et dynamique partenariale :**

L'enjeu d'interconnaissance et de coordination entre acteurs est central pour la réussite du contrat de cohésion sociale. Il s'agira notamment de :

- encourager la coordination et la collaboration entre acteurs,
- penser les actions de manière partenariale et en transversalité,
- améliorer l'interconnaissance entre les acteurs,
- développer le partage d'expériences entre acteurs afin de faire culture commune.

Pour répondre à cet enjeu transversal, il sera important de maintenir les cafés / repas partenaires ayant lieu dans les 3 quartiers aixois, tout comme la coordination jeunesse à Marlioz, qui sont des espaces importants d'échanges et d'interconnaissances.

► **Égalité femmes / hommes :**

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont plus importantes dans les quartiers prioritaires que dans d'autres quartiers. On constate notamment :

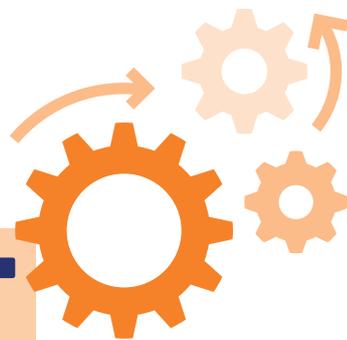
- des freins d'accès à l'emploi : le taux d'activité des femmes est plus bas que celui des hommes dans les quartiers prioritaires et plus bas que celui des femmes vivant hors des quartiers,
- une faible présence des femmes dans certains espaces publics,
- un faible taux d'accès aux activités sportives et aux loisirs,
- des difficultés pour trouver des espaces d'expression pour les adolescentes.

C'est pourquoi dans le cadre de ce contrat, la question de l'égalité femmes / hommes sera prise en compte de manière transversale dans les actions mises en place et soutenues par Grand Lac et les partenaires.

Des actions de sensibilisation et de formation auprès des acteurs sur cet enjeu pourront être mises en place dans le cadre du contrat de cohésion sociale.



05.



# LE FONCTIONNEMENT DU CONTRAT DE COHÉSION SOCIALE



## 1. Gouvernance

Le pilotage du contrat de cohésion sociale sera assuré par Grand Lac, en lien étroit avec les communes d'Aix-les-Bains et Le Bourget-du-Lac qui joueront un rôle central dans la gouvernance du contrat.

Ce contrat repose également sur l'engagement collectif de l'ensemble des acteurs intervenant auprès des habitants, notamment l'Etat, la CAF, le Département, France Travail et la Mission Locale Jeunes et les bailleurs sociaux présents dans les quartiers prioritaires. Ces partenaires signataires sont pleinement associés à la gouvernance du contrat.

Les instances en charge de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation du contrat de cohésion sociale sont les suivantes<sup>3</sup> :

COMITÉ DE PILOTAGE	COMITÉ TECHNIQUE	DIRECTION DE PROJET
<p><b>Rôle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ assure le suivi et l'évaluation du contrat fixe les orientations</li> <li>▶ assure le suivi du projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz</li> <li>▶ valide les subventions</li> </ul> <p><b>Composition :</b> les partenaires institutionnels du contrat de cohésion sociale</p> <p><b>Fréquence :</b> env. 2 fois/an</p>	<p><b>Rôle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ analyse l'ensemble des demandes de subvention reçues dans le cadre de l'appel à projet annuel</li> <li>▶ prépare le comité de pilotage</li> </ul> <p><b>Composition :</b> un technicien de chaque signataire du contrat</p> <p><b>Fréquence :</b> env. 2 fois/an</p>	<p><b>Rôle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ anime au quotidien le contrat</li> <li>▶ propose des arbitrages et prépare le comité de pilotage</li> <li>▶ gère les questions opérationnelles</li> </ul> <p><b>Composition :</b> élus et techniciens référents de Grand Lac et des communes d'Aix-les-Bains et Le Bourget-du-Lac</p> <p><b>Fréquence :</b> autant que de besoins</p>

Des instances seront également mises en place par Grand Lac pour suivre le dispositif CitésLab et les actions en matière de sécurité et de prévention de la délinquance :

COMITÉ INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	COMITÉ DE PILOTAGE CITÉS LAB
<p><b>Rôle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ assure le suivi de l'axe 2 "renforcer les actions de prévention, médiation, sécurité et tranquillité publique"</li> </ul> <p><b>Composition :</b> membres du CISPD</p> <p><b>Fréquence :</b> 1 à 2 fois / an</p>	<p><b>Rôle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ assure le suivi du dispositif CitésLab</li> </ul> <p><b>Composition :</b> les partenaires de CitésLab</p> <p><b>Fréquence :</b> env. 2 fois / an</p>

En cas de besoins spécifiques identifiés, des groupes de travail thématiques pourront également être constitués de manière ponctuelle.

(2) Cf. annexe 2 : composition des instances du contrat de cohésion sociale de Grand Lac

## 2. Modalités de financement des structures

En complément des moyens financiers mobilisés par les partenaires du contrat, Grand Lac apporte également un soutien financier aux associations et aux dispositifs portés par des collectivités, répondant aux objectifs stratégiques fixés dans le cadre du contrat de cohésion sociale. A cet effet, Grand Lac lancera deux appels à projet afin de recueillir les demandes de financement des porteurs de projets.

### a) Appel à projet annuel

Un appel à projet est lancé chaque année, à l'automne, par Grand Lac pour soutenir des actions :

- ▶ à destination des habitants d'un ou plusieurs quartiers prioritaires, répondant au moins à l'un des axes du contrat de cohésion sociale ;
- ▶ à destination des habitants de Grand Lac, répondant au moins à l'un des axes suivants :
  - axe 2 "renforcer les actions de prévention, médiation, sécurité et tranquillité publique",
  - axe 5 "accompagner les habitants vers l'emploi",
  - axe 6 "accompagner les habitants dans l'accès aux droits".

Les porteurs de projets devront veiller à respecter les principes suivants :

- ▶ favoriser la co-construction et le partenariat entre acteurs ;
- ▶ encourager la participation des habitants ;
- ▶ encourager l'égalité femmes / hommes ;
- ▶ respecter les valeurs de la République, de la laïcité et la lutte contre toutes les formes de discriminations, par la signature d'un contrat d'engagement républicain.

Les demandes seront analysées lors d'un comité technique regroupant l'ensemble des financeurs du contrat de cohésion sociale. La proposition de programmation fera ensuite l'objet d'une présentation en comité de pilotage, puis d'une validation par le conseil communautaire de Grand Lac.

Une convention sera établie entre chaque porteur de projet soutenu et Grand Lac, afin de définir les modalités de mise en œuvre et de suivi de l'action.

Dans le cadre de ce contrat, une réflexion sera également menée par Grand Lac concernant la mise en place de Contrats Pluriannuels d'Objectifs (CPO) avec certaines structures ciblées. Ces contrats permettent de sécuriser l'engagement de Grand Lac, sur une période de 3 ans, pour des structures répondant aux priorités du contrat de cohésion sociale et respectant les critères d'éligibilité.

### b) Appel à projet "quartier d'été"

Grand Lac lance également un appel à projet estival exclusivement à destination des associations mettant en œuvre des actions au profit des habitants des quartiers prioritaires.

L'objectif est d'offrir aux habitants, notamment ceux qui ne partent pas en vacances, des temps de respiration, de divertissement, ainsi que des temps de rencontres afin de renforcer le lien social et la tranquillité publique.

Grand Lac soutient des actions qui ont lieu sur la période estivale (entre le 15 juin et le 15 septembre). et qui répondent aux priorités suivantes :

- ▶ des temps de rencontres et des activités inter-quartiers,
- ▶ des activités en soirée et les weekends,
- ▶ des activités mixtes ou intergénérationnelles ou à destination des adolescentes, des femmes et des familles.

### 3. Participation des habitants

Dans la continuité des actions menées dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2023 et du projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz, les signataires du Contrat de cohésion sociale souhaitent mettre les habitants au cœur de l'ensemble des actions soutenues.

En effet, les habitants ont une expertise d'usage de leur quartier sur laquelle il est primordial de s'appuyer. Ils ont été impliqués dès l'élaboration du contrat de cohésion sociale avec des actions de concertation mises en place dans chaque quartier prioritaire. Cette dynamique devra se poursuivre tout au long de la mise en œuvre du contrat.

Pour cela, la démarche "d'aller vers" sera privilégiée dans l'ensemble des actions mises en place afin d'aller à la rencontre des habitants, en particulier les moins visibles, pour avoir une meilleure connaissance de leurs besoins et attentes. Des actions de type : rencontres à la sortie des écoles, sur l'espace public, lors des fêtes de quartier, café en pieds d'immeubles, etc. devront être privilégiées.

Afin de favoriser la participation des habitants du quartier des Hauts de Marlioz, Grand Lac a mis en place, en 2017, une maison du projet, avec un accueil physique assuré quotidiennement par un agent de Grand Lac. Elle est devenue un véritable lieu ressource et d'accueil pour les habitants. Les habitants peuvent venir s'informer et faire des remontées de terrain sur tous les sujets touchant leur quotidien. Des permanences sont également assurées par des acteurs intervenants sur le quartier (Agence Départementale d'Information sur le Logement, France Travail, CitésLab...).

La participation des habitants est un facteur majeur de réussite du contrat et des projets, de mise en mouvement globale des habitants autour de l'ensemble des objectifs partagés et de leur implication dans l'amélioration de leur cadre de vie.

### 4. Communication

Pour assurer une communication la plus efficace possible sur les actions menées, Grand Lac et les partenaires du contrat veilleront à diversifier les moyens de diffusion de l'information pour toucher un maximum d'habitants et à utiliser des contenus compréhensibles par le plus grand nombre.

Les moyens de diffusion peuvent être multiples :

- ▶ Affiches / flyers dans les espaces publics, les boîtes aux lettres et les lieux d'accueil du public,
- ▶ Lettre d'information pour les habitants des Hauts de Marlioz pour le suivi du projet de renouvellement urbain.

Lors des instances de pilotage, Grand Lac veillera également à communiquer auprès des partenaires et des élus, un bilan complet des actions soutenues dans le cadre du contrat de cohésion sociale.



## 5. Suivi et évaluation

L'ensemble des actions du contrat de cohésion sociale devra faire l'objet d'une évaluation à partir d'indicateurs de suivi. Ils sont définis dans chaque objectif du plan d'actions.

De plus, il sera nécessaire de suivre l'évolution des données utilisées dans les portraits de quartiers :

- ▶ Socio-démographiques :
  - Nombre d'habitants
  - Taux de ménages pauvres
  - Revenu fiscal médiant par unité de consommation
  - Part des moins de 18 ans / plus 65 ans
  - Typologie des ménages
- ▶ Emploi et insertion professionnelle :
  - Nombre de demandeurs d'emploi
  - Nombre de porteurs de projets accompagnés CitésLab
- ▶ Scolarité et éducation :
  - IPS des établissements scolaires
- ▶ Associations et commerces :
  - Nombre d'associations
  - Nombre de commerces / services
- ▶ Logement :
  - Nombre de logements sociaux
  - Part du parc social communal
  - Part des logements sociaux dans les résidences principales du quartier
  - Bourget Sud : nombre de logements étudiants

Une évaluation du contrat de cohésion sociale sera réalisée chaque année, en partenariat avec les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Une évaluation à mi-parcours pourra être envisagée, en cas de besoin, afin de mettre en place une version actualisée du contrat.

Enfin, une évaluation finale, partenariale, sera également portée par Grand Lac afin de mesurer l'impact du contrat de cohésion sociale sur le territoire.



# 06.

## LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES



Afin de mettre en œuvre l'ensemble des actions prévues dans le cadre de ce contrat de cohésion sociale la mobilisation des services, des dispositifs et des crédits de l'ensemble des signataires du contrat est nécessaire. Cette mobilisation n'a pas vocation à remplacer les dispositifs et les crédits de droit commun mais à les compléter pour rendre les actions plus accessibles et plus adaptées aux habitants des quartiers prioritaires ou à des publics précaires.

Le contrat de cohésion sociale repose sur la complémentarité des dispositifs des partenaires signataires pour garantir une mobilisation collective au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.

En signant le contrat de cohésion sociale, les différents partenaires s'engagent à :

- ▶ participer à la mise en œuvre du contrat et de son programme d'actions,
- ▶ mobiliser leurs moyens et articuler leurs interventions avec celles du contrat,
- ▶ participer à la gouvernance et aux différentes instances du contrat,
- ▶ transmettre les données nécessaires pour les indicateurs de suivi du contrat.

Les engagements de chaque partenaire signataire du contrat sont présentés ci-dessous.

## 1. Engagements de Grand Lac

Grand Lac, à travers sa compétence en matière de politique de la ville, s'engage à piloter le contrat de cohésion sociale. L'agglomération soutient l'ensemble des axes et des objectifs opérationnels inscrits dans le contrat de cohésion sociale 2025-2030, notamment en :

- ▶ animant la mise en œuvre du contrat de cohésion sociale ;
- ▶ assurant la coordination entre les partenaires intervenant sur les quartiers et répondant aux axes du contrat ;
- ▶ assurant une communication régulière auprès des partenaires et des élus sur les actions mises en œuvre ;
- ▶ mobilisant des moyens financiers au profit des habitants des quatre quartiers d'intervention prioritaires, notamment dans le cadre d'appels à projets ;
- ▶ mettant en place des temps d'information, de communication et de concertation avec et pour les habitants ;
- ▶ co-présidant le CLPE et en participant activement à ces travaux.

En parallèle, Grand Lac assure aussi le pilotage et l'animation de dispositifs et contrats liés au contrat de cohésion sociale et notamment le Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Marlioz et le CISP Grand Lac.

Grand Lac mobilisera également les services de l'agglomération concernés par un ou des axes du contrat de cohésion sociale afin qu'ils puissent rendre plus accessibles et plus adaptées leurs actions à destination des habitants des quartiers prioritaires. Les services suivants sont notamment concernés : économie / CitésLab, relations usagers et relais (France Services), valorisation des déchets, mobilités, Man and Biosphere et agriculture.



## 2. Engagements de la Commune d'Aix-les-Bains

La commune d'Aix-les-Bains s'engage à soutenir et à participer au contrat de cohésion sociale en intervenant sur les axes suivants :

- ▶ Participer activement aux comités de pilotages et comités partenariaux ;
- ▶ Poursuivre les aménagements urbains prévus dans le cadre du PRU du quartier de Marlioz et engager des réflexions sur le devenir de la mairie de quartier et du centre de loisirs du quartier ;
- ▶ Poursuivre la mise en œuvre de la GUSP sur les quartiers aixois et engager une réflexion autour de la médiation sociale ;
- ▶ Participer à la mise en réseau des différents points d'accès aux droits présents sur la commune (EPN, mairies de quartiers, EVS, France services...) pour faciliter la lutte contre la fracture numérique ;
- ▶ Créer un espace jeunesse ouvert à l'ensemble des jeunes de la commune (ouverture au 2<sup>nd</sup> semestre 2025) et mettre en place des permanences socio-éducatives au sein de ce lieu (Pélican, maison des ados, point écoute jeunes...) ;
- ▶ Initier une réflexion sur le renforcement de la veille éducative ;
- ▶ Poursuivre le soutien apporté aux associations intervenant dans les quartiers : subvention de fonctionnement, mise à disposition de locaux ou de matériel, soutien logistique...

## 3. Engagements de la Commune du Bourget-du-Lac

La commune du Bourget-du-Lac s'engage à soutenir et à participer au contrat de cohésion sociale en intervenant sur les axes suivants :

- ▶ Participer activement aux comités de pilotages et comités partenariaux ;
- ▶ Engager une étude de préfiguration d'un centre de quartier qui pourrait évoluer vers un espace de vie sociale. La commune souhaite réhabiliter l'ancienne maison des associations et a acheté des terrains autour pour créer un espace de quartier pouvant accueillir des activités jeunesse, familles, aînés avec des jardins partagés, un espace de jeux, des espaces verts... Elle souhaite également créer des espaces verts de rencontre dans le quartier (Bocons, mail du Triangle Sud, Roselières...) ;
- ▶ Soutenir les actions en faveur des jeunes : créer une opération Vacances Apprenantes en lien avec la FOL, poursuivre les chantiers jeunes avec le Syndicat Intercommunal du Canton de la Motte-Servolex (SICAMS) et la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence notamment pour aménager les continuités piétonnes de la commune, maintien des permanences de la MLJ...
- ▶ Mobiliser et accompagner les associations pour le quartier Bourget sud et notamment : la Grange Partagée, Vélobricolac, AGORA, le Comité des Fêtes, FNE et la LPO ;
- ▶ Renforcer tous les liens entre les étudiants (5 000 étudiants dont plus de 1 000 résident dans la commune) et les habitants du Bourget-du-Lac : participation des étudiants aux activités communales (cinéma avec Agora, animations périscolaire et centre de loisirs, Vélobricolac et grange partagée), accompagnement vers des solutions de logement adaptées (partenariat avec le CROUS pour la création de 100 logements en résidence étudiante, Un toit deux générations, résidences mixtes personnes âgées et étudiants...), accompagnement des étudiants au soutien scolaire (en partenariat avec l'AFEV - association de la fondation étudiante pour la ville), accès facilité à la culture (tarification spécifique), facilitation de l'accès à des stages et emplois saisonniers... La commune adhère à l'AVUF (Association des Villes Universitaires de France) ;

- ▶ Développer les actions en faveur d'une meilleure intégration écologique des quartiers : sur la mobilité (sécurisation des cheminements piétons, apprentissage du vélo à l'école...), sur les espaces publics et naturels (lutte contre les ilots de chaleur, aménagement de jardins ombragés), sur la sensibilisation à la découverte de la nature avec l'appui des associations (festival Naturenjeux, sorties de découverte du milieu naturel...).

#### 4. Engagements de la Commune de Tresserve

La commune de Tresserve s'engage à soutenir et à participer au contrat de cohésion sociale en intervenant sur les axes suivants :

- ▶ Participer aux comités de pilotage et aux comités partenariaux ;
- ▶ Participer à toutes actions pouvant bénéficier aux habitants du « Chemin sous le bois » situé sur la commune de Tresserve (130 logements sociaux).

#### 5. Engagements de l'État

Le Préfet de Savoie, représentant de l'Etat dans le département, s'engage à soutenir la réalisation des objectifs du contrat de cohésion sociale 2025-2030 à travers la mobilisation et la coordination des services de droit commun.

La Direction Départementale des Territoires au titre de ses compétences en matière d'aménagement urbain, de soutien à la transition écologique et d'accompagnement des projets ANRU s'engage à participer aux axes suivants :

- ▶ Permettre l'amélioration du cadre de vie des habitants sur les quartiers à travers le suivi de la convention NPNRU en cours sur le quartier de Marlioz, la recherche de diversification de l'offre de logements, l'accompagnement des projets de rénovation urbaine, le suivi et la mobilisation des dispositifs de transition écologique comme le fonds vert ;
- ▶ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle à travers les clauses d'insertion dans les marchés publics.

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) au titre des missions en matière d'insertion, d'emploi et de solidarités s'engage sur les axes suivants :

- ▶ Soutenir les jeunes dans leurs parcours d'autonomie à travers le déploiement du CEJ et du CEJ jeunes en rupture ;
- ▶ Aller vers les personnes plus éloignées des services publics en favorisant une offre de proximité d'accès aux droits avec la mobilisation du pacte des solidarités, le BOP 304 inclusion sociale, protection des personnes et économie sociale et solidaire, le BOP 104 intégration des primo arrivants. En matière de prévention des addictions, la DDETSPP mobilise et pilote, en lien avec les services de la préfecture, le programme MILDECA ;
- ▶ Permettre l'amélioration du cadre de vie avec la promotion de l'objectif de mixité sociale et ses politiques d'attribution de logement DALO ;
- ▶ Co-présider et animer le Comité Local pour l'Emploi (CLPE) ;
- ▶ Inscrire les habitants dans des parcours d'insertion professionnelle à travers le déploiement du réseau pour l'emploi, la mobilisation des outils d'insertion professionnelle (CAE, SIAE...), du BOP 102 pour l'accès et le retour à l'emploi, la mobilisation des réseaux entreprises et notamment du club "Les entreprises s'engagent".



Les services de la Direction Interdépartementale de la Police Nationale (DIPN) s'engagent sur les axes suivants :

- ▶ Participer aux instances du CISPD de Grand Lac ;
- ▶ Soutenir les jeunes dans leurs parcours d'autonomie à travers la mobilisation des services dans l'accueil des stages de troisième et les interventions en milieu scolaire (cyber-harcèlement, prévention des stupéfiants...) ;
- ▶ Prévenir et lutter contre la délinquance à travers la lutte contre le trafic de drogue ;
- ▶ Participer au rapprochement police - population ;
- ▶ Favoriser l'amélioration du cadre de vie des habitants par la mobilisation du référent sûreté dans les opérations de rénovation urbaine sur les quartiers ;

Les services du Groupement de Gendarmerie Départementale de la Savoie (GGD73) s'engagent sur les axes suivants :

- ▶ Participer aux instances du CISPD de Grand Lac ;
- ▶ Soutenir les jeunes à travers la découverte des forces de sécurité intérieure et des métiers de la Gendarmerie dans l'accueil des stages de troisième et les interventions en milieu scolaire primaire et secondaire (cyber-harcèlement, permis piéton, permis internet...) ;
- ▶ Prévenir et lutter contre la délinquance à travers la lutte contre le narcotrafic et la répression de la consommation de drogues ;
- ▶ Prévenir et lutter contre toutes les formes de violences, particulièrement les violences intrafamiliales : accueil, écoute et intervention ;
- ▶ Participer au rapprochement gendarmerie - population avec les actions "aller vers" : accueil et prise de plainte en mobilité, patrouilles en mobilité douce (pédestre, VTT, cheval) ;
- ▶ Renforcer le sentiment de sécurité avec l'intervention du référent sûreté dans le déploiement du maillage de vidéo-protection ;
- ▶ Sécuriser les transports en commun et les zones de concentration de population en renforçant la présence et les contrôles.

Les services de la préfecture s'engagent sur les axes suivants :

- ▶ Soutenir les jeunes dans leurs parcours d'autonomie à travers la mobilisation des services dans l'accueil des stages de troisième et les interventions en milieu scolaire (cyber-harcèlement, prévention des stupéfiants...) ;
- ▶ Soutenir l'accès aux droits des habitants notamment à travers l'implantation de France Services sur le territoire ;
- ▶ Prévenir la délinquance par la mobilisation du FIPD pour soutenir des actions dans les quartiers ;
- ▶ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle avec la mobilisation de la DILCRAH et de la déléguée aux droits des femmes en matière de lutte contre les discriminations ;
- ▶ Soutenir, avec la BPI, le déploiement du dispositif CitésLab dans le cadre de "Quartiers Entrepreneuriat 2030" ;
- ▶ Soutenir les actions de médiation à travers les postes d'adulte relais (jusqu'à leur échéance) en veillant particulièrement à la place des femmes dans les quartiers prioritaires.

Selon les projets développés sur le territoire, les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Agence Régionale de Santé pourront être mobilisés.

## 6. Engagements du Département de la Savoie

Le Département de la Savoie s'engage à soutenir et à participer à la mise en œuvre du contrat de cohésion sociale de Grand Lac en :

- ▶ mobilisant ses crédits de droits communs, qui sont déjà fortement tournés vers les personnes les plus en difficulté ;
- ▶ mobilisant les personnels des Maisons sociales, le cas échéant, dans le suivi des objectifs du plan d'actions ;
- ▶ finançant les actions du contrat de cohésion sociale qui pourront être éligibles aux crédits relevant du Contrat du Département de la Savoie pour le territoire de Grand Lac dans le cadre du volet local et dans le respect des règles du contrat signé par le Département avec Grand Lac ;
- ▶ participant aux comités technique et de pilotage du contrat.

## 7. Engagements de la CAF de la Savoie

La CAF de la Savoie s'engage à soutenir et à participer au contrat de cohésion sociale en intervenant sur les axes suivants :

- ▶ Soutenir les familles dans leur rôle éducatif notamment en finançant des actions de soutien à la parentalité (REAAP), des prestations de service (Lieu d'Accueil Enfant-Parent - LAEP), d'animation globale et collective (AGC), d'animation collective famille (ACF), d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), des aides aux loisirs / vacances, des aides à domicile famille, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ;
- ▶ Soutenir les jeunes dans leurs parcours éducatifs, d'insertion et d'autonomie notamment avec les prestations de service (jeunesse, accueil adolescents), le dispositif Promeneurs du Net, les Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), des aides à l'investissement pour permettre aux services d' "aller vers" et "faire venir", des aides aux loisirs / vacances, des aides à la formation (BAFA), l'appel à projets ados / jeunes, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ;
- ▶ Accompagner les habitants vers l'emploi et dans leur parcours d'insertion professionnelle notamment par la mise en place de prestations de services (jeunesse, animation globale collective et animation collective famille), le soutien à la création de places d'accueil en EAJE et la labellisation de places à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) ;
- ▶ Accompagner les habitants dans l'accès aux droits via des permanences administratives et sociales et des actions collectives portées par les structures d'animation de la vie sociale ;
- ▶ Améliorer le cadre de vie des habitants à travers les politiques d'animation de la vie sociale (AVS), les prestations de services (animation globale collective et animation collective famille, animation locale) et l'appel à projets AVS.



## 8. Engagements de l'OPAC Savoie

Acteur engagé de l'habitat pour tous sur le territoire de Grand Lac, l'OPAC Savoie apporte un intérêt particulier et permanent à la qualité de vie sur ses résidences et au sein des quartiers où il est présent.

À ce titre et dans le cadre du contrat de cohésion sociale, l'OPAC Savoie s'engage à :

- ▶ Maintenir des actions d'entretien, de maintenance et d'amélioration destinées au bon fonctionnement de son parc de logements ;
- ▶ Demeurer un partenaire constructif de la vie des quartiers, proche des enjeux locaux ;
- ▶ Poursuivre les opérations du projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz en cours.

## 9. Engagements de la Sollar

La Sollar s'engage à soutenir et à participer au contrat de cohésion sociale en intervenant notamment sur les axes suivants :

- ▶ Renforcer les actions de prévention, médiation, sécurité et tranquillité publique : actions de prévention et de médiation avec Chers Voisins sur Aix-les-Bains ;
- ▶ Renforcer les actions à destination des publics jeunes : réflexion pour la mise à disposition d'un T3, en colocation, avec l'ASA (association sportive étudiants) ;
- ▶ Améliorer le cadre de vie des habitants :
  - Projet d'ouverture d'une nouvelle Maison des projets sur le site de Leon Gross en 2027 qui amènera la Sollar à réfléchir plus largement sur l'implantation de Chers Voisins sur le territoire,
  - Jardins partagés sur la résidence du Matisse (quartier Liberté).

## 10. Engagements de France Travail

France Travail s'engage à participer au contrat de cohésion sociale et à soutenir et promouvoir les initiatives visant à renforcer l'insertion professionnelle et la cohésion sociale au sein des quartiers prioritaires, en contribuant activement à la réduction des inégalités territoriales et en favorisant l'insertion durable des habitants de ces quartiers autour de 5 axes principaux :

- ▶ Améliorer l'accès à l'emploi : mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour faciliter l'accès à l'emploi des résidents des quartiers prioritaires, en offrant un accompagnement personnalisé et renforcé ;
- ▶ Renforcer la formation et les compétences : promouvoir des programmes de formation adaptés aux besoins du marché local du travail et aux aspirations des habitants ;
- ▶ Soutenir l'entrepreneuriat : encourager et accompagner les initiatives entrepreneuriales, en facilitant l'accès aux moyens financiers et en proposant des formations dédiées ;
- ▶ Créer des partenariats locaux : collaborer avec les acteurs locaux (collectivités territoriales, associations, entreprises) pour co-construire des solutions adaptées aux spécificités de chaque quartier ;
- ▶ Promouvoir l'égalité des chances : lutter contre les discriminations à l'embauche et promouvoir la diversité au sein des entreprises.

## 11. Engagements de la Mission Locale Savoie Grand Lac

La Mission Locale Savoie Grand Lac s'engage à soutenir et à participer au contrat de cohésion sociale en intervenant sur les axes suivants :

- ▶ Améliorer l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, notamment ceux issus des quartiers identifiés dans le contrat de cohésion, par la mise en place de parcours personnalisés vers l'emploi ;
- ▶ Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté, à la mobilité, aux loisirs, au sport et à la culture ;
- ▶ Accompagner les jeunes du territoire dans la levée des freins à leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement ;
- ▶ Assurer une présence de proximité de la MLJ au sein des quartiers prioritaires du contrat de cohésion sociale et des communes de l'agglomération, notamment par des permanences délocalisées et des actions "d'aller vers" ;
- ▶ Organiser des actions dans les communes et participer à des actions dans les quartiers pour être au plus proche des jeunes ;
- ▶ Mobiliser et favoriser les partenariats locaux afin de mener des actions coconstruites et coordonnées à destination des jeunes rencontrant des difficultés particulières et pour les accompagner sur les questions de la vie quotidienne.

# Signataires du Contrat de cohésion sociale 2025-2030

**Le Président de Grand Lac**

.....

**Le Maire d'Aix-les-Bains**

.....

**Le Maire du Bourget-du-Lac**

.....

**Le Maire de Tresserve**

.....

**La Préfète de la Savoie**

.....

**Le Président du Département de la Savoie**

.....

**Le Président de la CAF de la Savoie**

.....

**Le Président de l'OPAC Savoie**

.....

**Le Président du directoire de la Sollar**

.....

**La Directrice France Travail**

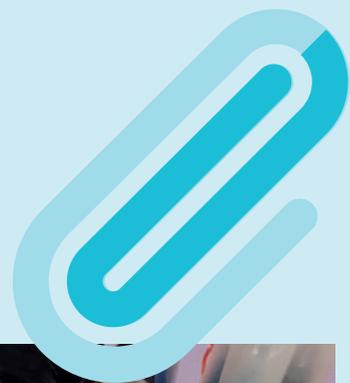
.....

**Le Président de la Mission Locale  
Savoie Grand Lac**

.....



# ANNEXES



► **Annexe 1 :**  
**Synthèse de la**  
**concertation**  
**habitants**

► **Annexe 2 :**  
**Composition des**  
**instances du contrat**  
**de cohésion sociale**  
**de Grand Lac**

# ANNEXES



## Annexe 1 > Synthèse de la concertation habitants

- ▶ **Objectif :** mieux connaître les besoins et attentes des habitants et identifier des pistes d'actions à intégrer au contrat de cohésion sociale.
- ▶ **Modalités :** 1 temps de concertation par quartier, sur l'espace public (aller vers – échanges individuels ou en petits collectifs), du 26 juin au 2 juillet 2024, et une concertation dans des lieux accueillant du public (EVS, mairies de quartiers, maison du projet...) durant le mois de juillet 2024.

### Ce que les habitants ont dit en synthèse :

#### ▶ **Quartier des Hauts de Marlioz** (env. 60 personnes interrogées) :

- ▶ **Mobilité :**
  - Aménagement des trottoirs à prévoir montée de Marlioz et chemin Honoré de Balzac pendant la rénovation urbaine.
  - Difficultés de stationnement devant l'école maternelle et à différents endroits du quartier : montée de Marlioz...
  - Manque de sécurité à la sortie de l'école, en raison notamment de la présence de voitures devant l'école et de la vitesse des voitures dans tout le quartier.
  - Pistes cyclables souvent inexistantes ou à améliorer sur l'ensemble du quartier (a minima marquage au sol).
- ▶ **Services et commerces :**
  - Manque de professionnels de santé (médecin généraliste, pharmacie, orthophoniste, infirmier...) ; les habitants se rendent à Drumettaz ou au centre-ville.
  - Absence de commerces et des besoins en superette / boulangerie / café. De nombreuses questions sur la réouverture de la superette.

#### ▶ **Habitat :**

- Beaucoup d'attentes et de questions sur le devenir du quartier. Certains déplorent un manque de communication et de concertation avec les habitants dans la continuité de ce qui avait été engagé au début de la rénovation urbaine.

#### ▶ **Espaces publics :**

- Aire de jeux de la rue du Coteau a besoin d'être réhabilitée et n'est pas suffisante.
- Manque une véritable place centrale agréable.

#### ▶ **Animation et vie de quartiers :**

- Sentiments mitigés : offre associative importante pour certains, insuffisante pour d'autres. Globalement, le manque de locaux est noté et quand ils existent comme l'espace de vie sociale Marlioz'zen, ils ne sont pas accessibles.
- Pas assez d'activités en extérieur proposées pour les enfants.
- Participation des habitants : certains déplorent la fin du conseil citoyen et la nécessité de mettre en place une instance de veille habitants sur le quartier.

#### ▶ **Sécurité / tranquillité publique :**

- Le sentiment d'insécurité semble en baisse, peu d'habitants se sentent en insécurité. Certains estiment que le départ d'habitants lié à la rénovation urbaine a apaisé le quartier.

#### ▶ **Quartier Sierroz - Franklin Roosevelt** (env. 60 personnes interrogées) :

#### ▶ **Mobilité :**

- Problème de stationnement mentionné quasi systématiquement aux abords de l'école Sierroz, les voitures se garent sur les trottoirs ou en double file et laissent peu de visibilité pour traverser en sécurité. D'autres difficultés dans de nombreux secteurs : Beau-Pré, rue Pauline Borghèse, résidence Les Mouettes, tour du Sierroz. Côté

Sierroz, il manque beaucoup de stationnement, notamment avec les nouvelles constructions.

- Les abords de l'école Franklin sont dangereux car les voitures circulent très vite.
- Quartier plutôt bien desservi en transports en commun selon certains, même si pour d'autres les bus ne sont pas assez cadencés et qu'il n'y a pas assez de lignes.
- Peu de personnes se déplacent à vélo. Pour celles qui l'utilisent, elles ne se sentent pas toujours en sécurité ; usages mixtes piétons/vélo parfois compliqués. Les aménagements cyclables sont discontinus et insuffisants (sentiment d'insécurité).

#### ► **Services et commerces :**

- Satisfaction sur la présence des commerces du quartier mais manque certains commerces de proximité (superette, tabac / presse). Idées évoquées : marchés ambulants ou food truck.
- Habitants plutôt satisfaits des services existants sur le quartier (mairie de quartier, Poste, CAF).

#### ► **Habitat :**

- Certains locataires des tours du Sierroz jugent leur logement insalubre (cafards) ; d'autres font remonter le manque de régularité dans le nettoyage des communs.
- Urbanisation et densification importantes avec des conséquences en termes de stationnement, circulation et îlots de chaleur (besoin de végétalisation du quartier).

#### ► **Espaces publics :**

- Peu d'aires de jeux pour les enfants. Les rares aires existantes ne sont pas assez fournies (pas de jeux pour les plus petits, pas de balançoires ni toboggans), saturées et en plein soleil l'été.
- Mobilier urbain : besoins prioritaires : éclairage public, bancs et fontaines à eau en temps de canicule.
- Végétalisation des cours d'école, en particulier, mais également du quartier, très bétonné avec les nouvelles urbanisations et des îlots de chaleur évoqués à plusieurs reprises.

#### ► **Animation et vie de quartiers :**

- Manque d'animations et d'activités dans le quartier, ce qui ne permet pas de créer du lien.
- Offre d'animation et d'activité enfance / jeunesse largement évoquée : centre de loisirs apprécié mais manque de places, besoin de développer l'aide aux devoirs pour les collégiens et lycéens...
- Pas d'espace pour que les jeunes puissent se retrouver. Volonté d'avoir un local pour des associations de parents ou pour que les femmes puissent se réunir. Tours du Sierroz : souhait d'avoir accès au local fermé et inutilisé.
- Manque de lien social et volonté d'en recréer.

#### ► **Sécurité / tranquillité publique :**

- Quartier tranquille et agréable pour certains, même si les habitants évoquent des problèmes de dépôt sauvage qui ne sont pas ramassés.
- D'autres évoquent de l'insécurité, à proximité de la résidence Galion et des 2 tours notamment, avec des jeunes qui traînent, d'autres qui trafiquent.
- Besoin d'animateurs / médiateurs de rue souvent remonté, de même que le passage plus fréquent de la police (notamment la nuit).

### ► **Quartier Liberté** (env. 70 personnes interrogées) :

#### ► **Mobilité :**

- Manque de stationnement devant l'école et sur tout le quartier revenus dans la majorité des commentaires.
- Difficulté pour se déplacer à pied, les trottoirs (rue Jacotot notamment) ne sont pas assez larges, avec des encombrants, non entretien de la voirie, stationnement des voitures sur les trottoirs...
- Les voitures roulent très vite dans le quartier, créant un sentiment d'insécurité routière.
- Aménagements cyclables discontinus et insuffisants.

#### ► **Services et commerces :**

- Coté Liberté, manque de commerces de proximité, même si le centre-ville est proche. Beaucoup de déplacements vers celui-ci pour faire des courses ou des démarches administratives.
- Côté Boulevard Lepic, satisfaction sur la présence des commerces.
- Absence de mairie de quartier rend un peu plus difficile les démarches, certains regrettent son déménagement.

#### ► **Habitat :**

- Urbanisation et densification importantes du quartier avec des conséquences en termes de stationnement, de circulation et de végétalisation.
- Logements OPAC de la rue Alice Eynard ont besoin d'être rénovés (volets, isolation, interphone).

#### ► **Espaces publics :**

- Vrai manque d'aires de jeux partout sur le quartier. L'aire de jeux avenue du Petit Port est saturée, celle de la résidence Sous la gare (Sollar) doit être rénovée.
- Abords de l'école peu sécurisés, la signalétique pour indiquer les écoles n'est pas suffisante.
- Le city stade (Bd Lepic) manque d'entretien selon les utilisateurs (filet à réparer).



# ANNEXES

- Nombreux îlots de chaleur, manque de végétalisation, de fontaine à eau et de mobilier urbain. L'absence de végétalisation de la cours de l'école est remontée.

## ► **Animation et vie de quartiers :**

- Réponses unanimes : rien n'est proposé en termes d'événements, d'animations ou d'offre culturelle, pour les jeunes comme pour tout public. Peu d'associations présentes sur le quartier : seulement Chers Voisins plutôt à destination des personnes âgées (et des locataires Sollar).
- Centre de loisirs du quartier accueille beaucoup d'enfants, ceux du quartier sont sur liste d'attente pour les activités proposées.

## ► **Sécurité / tranquillité publique :**

- Sentiment global de sécurité dans le quartier, même si certains déplorent de l'incivisme (propreté, comportements...).

## ► **Quartier Bourget Sud**

(env. 40 personnes interrogées - dont une dizaine d'étudiants) :

### ► **Mobilité :**

- Aménagements piétonniers route de la Serraz et Chemin de Bocon pas suffisamment sécurisés en raison de la circulation importante. Aménagement de trottoirs nécessaire, certaines haies sont à entretenir car la végétation dépasse sur les trottoirs.
- Aménagements cyclables globalement appréciés, même s'il existe des discontinuités (entrée du Bourget du lac depuis Technolac et chemin de Bocon)
- Amélioration notable de la desserte de bus vers Chambéry et Aix-les-Bains, même insuffisante vers Aix-les-Bains pour les étudiants et vers Chambéry le week-end.

### ► **Services et commerces :**

- Satisfaction globale de l'offre de services sur la commune (santé, garde d'enfants...)
- Offre en commerces jugée globalement suffisante.

### ► **Habitat :**

- Coût du logement très cher sur le Bourget du Lac, malgré une urbanisation importante ces dernières années. Manque de logements abordables : logements sociaux et logements pour les étudiants.

- Quelques habitants résidant dans le parc social ont fait remonter des difficultés : charges locatives trop importantes, mauvaise isolation phonique et thermique, locaux sécurisés pour les vélos.

## ► **Espaces publics :**

- Pas de vraie centralité ; les lieux de rassemblement cités : centre bourg, bords du lac, city stade, le Prieuré qui pourrait devenir un vrai lieu de rassemblement.
- Manque d'aires de jeux, notamment pour les moins de trois ans, au niveau de la Plaisse / les Bocons.

## ► **Animation et vie de quartiers :**

- Le quartier n'a pas d'identité propre ou vécue comme telle par les habitants, il est complètement intégré à la vie de la commune, mais le pôle Savoie Technolac a une vie propre liée au campus et aux entreprises implantées sur le secteur.
- Pour beaucoup, les animations et festivités organisées sur la commune tout au long de l'année sont nombreuses,
- Pour certains jeunes et étudiants, il manque une offre d'animations et de programmation culturelle.
- Plusieurs habitants ont pointé le manque d'activités et de locaux pour les 11-17 ans.

## ► **Sécurité / tranquillité publique :**

- Unanimité sur la tranquillité et le calme de la commune, y compris sur le campus de Technolac.
- Une exception est plusieurs fois revenue : bords du lac où des incivilités ont été vécues.

## ► **Vie étudiante / liens avec les étudiants :**

- Des liens encore à développer entre étudiants et habitants du Bourget du Lac.
- Proposition revenue à plusieurs reprises : création d'un tiers lieu, hybridation entre un espace de vie / jeux / travail / bibliothèque / café.

## Annexe 2 >

### Composition des instances du contrat de cohésion sociale de Grand Lac

#### ► Composition du Comité de Pilotage :

- ▶ Président de Grand Lac
- ▶ Préfet de la Savoie ou son représentant
- ▶ Vice-Président délégué à l'urbanisme, l'habitat et la politique de la ville de Grand Lac
- ▶ Vice-Président délégué aux procédures contractuelles de Grand Lac
- ▶ Maire d'Aix-les-Bains
- ▶ Adjoint à la vie des quartiers, numérique, mobilité douce, politique familiale de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Adjoint à l'éducation, enfance, jeunesse de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Adjoint aux affaires sociales, sécurité, tranquillité publique de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Adjoint à l'économie et commerce de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Vice-Président du CCAS d'Aix-les-Bains
- ▶ Maire du Bourget-du-Lac
- ▶ Adjoint à l'enfance, petite enfance, jeunesse, économie de la commune du Bourget-du-Lac
- ▶ Vice-Président du CCAS de la commune du Bourget-du-Lac
- ▶ Conseiller municipal délégué à la jeunesse de la commune du Bourget-du-Lac
- ▶ Président du Département de la Savoie ou son représentant
- ▶ Directeur Départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations
- ▶ Directeur Départemental des Territoires
- ▶ Directeur académique - Education nationale de la Savoie
- ▶ Directeur de la délégation départementale de l'ARS Savoie
- ▶ Directrice déléguée de la Caisse des Dépôts et Consignations
- ▶ Président de la CAF de la Savoie
- ▶ Président de la Mission Locale Jeunes Savoie Grand Lac
- ▶ Président de l'OPAC Savoie
- ▶ Président de la Sollar
- ▶ Directeur Général des Services de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Directeur de la direction éducation, enfance, jeunesse de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Directeur général des services technique de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Coordinatrice du PRE de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Chargé de mission en charge du suivi du PRU du quartier de Marlioz de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Chargé de GUSP et concertation de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Responsable des mairies de quartier de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Directrice du CCAS d'Aix-les-Bains
- ▶ Facilitateur clauses sociales du CCAS d'Aix-les-Bains
- ▶ Directeur Général des Services de la commune du Bourget-du-Lac
- ▶ Directrice du CCAS du Bourget-du-Lac
- ▶ Délégué du Préfet à la politique de la Ville
- ▶ Chef du pôle entreprises et solidarités de la DDETSPP
- ▶ Chef du service Habitat et Construction de la DDT
- ▶ Chef de l'unité Politique Locale de l'Habitat de la DDT
- ▶ Instructrice ANRU de la DDT
- ▶ Inspecteur de la circonscription d'Aix-les-Bains de l'Education nationale de la Savoie
- ▶ Directrice des maisons sociales du bassin aixois du Département de la Savoie
- ▶ Directrice de la maison sociale du bassin chambérien du Département de la Savoie
- ▶ Directeur de la CAF de la Savoie



# ANNEXES

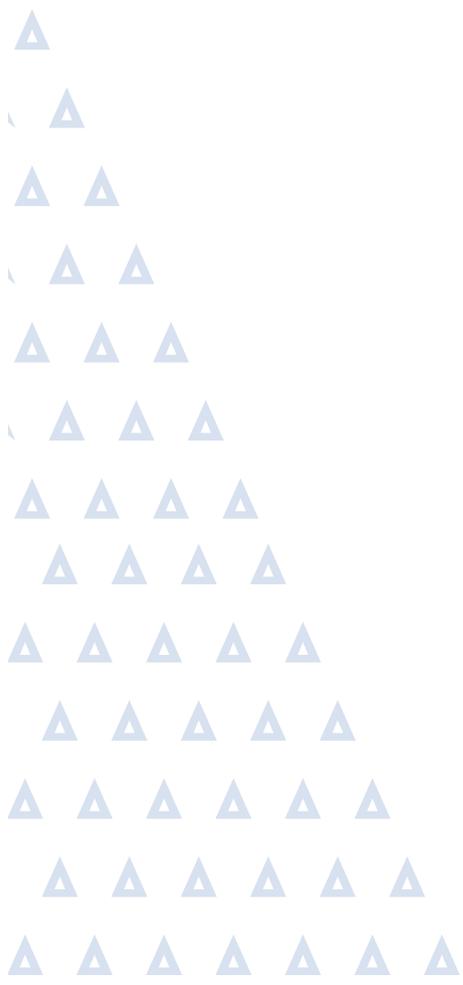
- ▶ Chargé de développement territorial de la CAF de la Savoie
- ▶ Directrice France Travail d'Aix-les-Bains
- ▶ Directrice de la Mission Locale Jeunes Savoie Grand Lac
- ▶ Directeur du CLOUS Savoie Mont-Blanc du CROUS Grenoble Alpes
- ▶ Directeur de l'OPAC Savoie
- ▶ Responsable de l'antenne d'Aix-les-Bains de l'OPAC Savoie
- ▶ Responsable montage d'opérations de l'OPAC Savoie
- ▶ Responsable Habitat d'Aix-les-Bains de la Sollar
- ▶ Directeur de la Savoisienne Habitat
- ▶ Directeur de la Gestion Immobilière de la Savoisienne Habitat
- ▶ Directeur Général des Services de Grand Lac
- ▶ Directrice du pôle aménagement durable et planification de Grand Lac
- ▶ Responsable du service économie / CitésLab de Grand Lac
- ▶ Responsable du service habitat et politique de la ville de Grand Lac
- ▶ Chargée de mission politique de la ville de Grand Lac
- ▶ Assistante du service politique de la ville de Grand Lac

Il pourra être décidé d'associer toute personne ressource que le comité de pilotage jugerait utile d'inviter.

## ▶ **Composition du Comité Technique :**

- ▶ Délégué du Préfet à la politique de la Ville, représentant des services de l'Etat
- ▶ Directrices des maisons sociales des bassins aixois et chambérien, représentant du Département de la Savoie
- ▶ Chargé de développement territorial, représentant de la CAF de la Savoie
- ▶ Directeur de la direction éducation, enfance, jeunesse, représentant de la commune d'Aix-les-Bains
- ▶ Directrice du CCAS du Bourget-du-Lac, représentant de la commune du Bourget-du-Lac
- ▶ Service politique de la ville de Grand Lac

Il pourra être décidé d'associer toute personne ressource que le comité technique jugerait utile d'inviter, en fonction des thématiques abordées.





**GRAND LAC  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains  
[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

